



Saint Bonnet les Oules

La Gazette

N°84 - 2020



D200

**ST BONNET
LES OULES**

**ESPACE PUBLIC
SOUS VIDÉOPROTECTION**

Cadre de la Sécurité Intérieure
Articles L251-1 et L251-2 du Code de la Sécurité Intérieure
Articles R 251-1 et R 251-4
Tous réseaux câblés ou non câblés de vidéo protection ont à adresser à la mairie
100, avenue de la Bourg
42 200 Saint-Bonnet les Oules
Tél. 04 77 83 08 82



Informations

Renseignements pratiques

URGENCES

Pompiers: 18
Gendarmerie: 17
Samu: 15

MAIRIE

130 allée du Bourg

horaires d'accueil :

Lundi : 14 h -17 h

Mardi : 9 h -12 h

Mercredi : 9 h -12 h

Jeudi : 9 h -12 h

Vendredi: 9 h -12 h / 14 h -17 h

Le 1^{er} et le 3^e samedi du mois: 9 h - 12 h

Tél.: 0477540582

E-mail: mairie@saint-bonnet-les-oules.fr

Site web: www.saint-bonnet-les-oules.fr

LA POSTE

Veauce: 3631

ENEDIS

Raccordement électricité 0969321855
Dépannage 0972675042

GRDF

Raccordement gaz 0669363534
Dépannage ou urgence 0 800 473 333

SUEZ (SERVICE DE L'EAU)

873 rue de la Péronnière
42320 La Grand Croix

CRISTAL Service clientèle:
0977 408 408

CRISTAL Urgences techniques:
0977 401 135
(24H/24 - 365/365)

PERCEPTION

Saint Galmier: 0477540279

ÉCOLE PRIVÉE LES 4 VENTS

Tél.: 0477541729

BIBLIOTHÈQUE

Horaires des permanences
Mercredi et dimanche de 10h30 à 12 h

ESPACE SYLVESTRE

Réservation en mairie: 0477540582

HORAIRES DES MESSES

Les dimanches à 10h30 (jours impairs)
Se renseigner au panneau d'affichage de l'église ou à la paroisse Ste-Timothee-en-Forez, 0477546120

ASSISTANTE SOCIALE

E. Trescarte
Maison du Parc - 2 Rue Michel Laval
42340 Veauce

Tél. : 04 77 54 61 89

Permanences : Les 1^{er}, 2^e et 4^e jeudi du mois de 9 H à 12 H

Et sur rendez-vous les autres jours

MSA

43 avenue Albert Raimond
42275 St Priest En Jarez cedex

Tél.: 0477915554

du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
le vendredi de 8h30 à 15h45

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage le mercredi matin (planning en Mairie)

TRI SÉLECTIF

Ramassage un jeudi sur deux (planning en Mairie)

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Au printemps et à l'automne
Uniquement pour les personnes âgées ou personnes à mobilité réduite ne pouvant se rendre à la déchetterie

DÉCHETTERIE ST HEAND

Uniquement pour les particuliers
Lieu-dit Grange Neuve - Route de la Fouillouse

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Lundi: fermée

Mardi: 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Mercredi au vendredi: 14 h à 19 h

Samedi: 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanche: 9h30 à 12 h

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

En hiver, les déchetteries ferment à 18 h

DÉCHETTERIE ANDRÉZIEUX BOUTHEON

Rue André Richard - lieu-dit les Volons
Pour les particuliers et professionnels

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Lundi: 14 h à 19 h

Mardi au vendredi: 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Mercredi au vendredi: 14 h à 19 h

Samedi 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanche: 9 h 30 à 12 h

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

En hiver, les déchetteries ferment à 18 h

DÉCHETTERIE ST GALMIER

Les Flaches

Uniquement pour les particuliers

De 10 h à 12 h en matinée toute l'année

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Les après-midi de 15 h à 19 h

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Les après-midi de 14 h à 17 h

Retrouvez les informations actualisées sur:

www.saint-etienne-metropole.fr

Infos déchets: 0 800 882 735

Directeur de la publication: Guy Françon
Photos pp. 5 et 43 : © André Berthet

Mise en page: Grafatom - Sury le Comtal • Impression: Lucky Imprimerie - Saint-Cyprien



Une année si particulière,

Madame, Monsieur,

C'est dans un contexte particulier que paraît notre bulletin municipal « La Gazette ».

Particulier par la période sanitaire que nous vivons depuis le mois de mars 2020.

Une crise inédite, sans précédent dans notre histoire, avec ses mesures sanitaires indispensables, quelquefois peu comprises de nos concitoyens mais ô combien importantes pour éviter une contagion plus massive.

Une crise également, dont les impacts sociaux et économiques importants marqueront à jamais notre pays.

Je tiens à rendre hommage à toutes les personnes, quelles qu'elles soient (personnel médical, accompagnants, chefs d'entreprises, salariés...) qui ont toujours œuvré pour maintenir la vie économique si primordiale dans ces moments extrêmement difficiles.

Nous ne devons pas baisser les bras, il faut nous battre pour faire avancer les choses.

Cette année 2020 a connu la fin de gros travaux, vous trouverez ci-après les articles relatant ces derniers.

La réhabilitation de la RD54 arrive à son terme et le rendu est à la hauteur de nos espérances.

J'espère que les riverains, après de longs mois compliqués, ont pu retrouver leur tranquillité et apprécient cet aménagement.

La reconstruction des courts de tennis ainsi que la création d'un terrain de Padel, la mise en accessibilité de l'Eglise et la réhabilitation de son chauffage avec la mise en conformité des sanitaires, le déploiement de la vidéoprotection, le redémarrage et le suivi du city stade ; voici la liste non exhaustive des grands projets menés à bien sur 2019 et 2020.

Je ne peux passer sous silence la période électorale un peu chamboulée et je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont entouré pendant cette dernière mandature mais aussi les précédentes.

Des adjoint(es), des conseillers municipaux impliqués qui n'ont eu de cesse de répondre aux préoccupations de la population.

Un grand Merci à vous toutes et tous.

Saint-Bonnet-les-Oules est un village qui bouge.

La fin d'année n'est pas loin malgré le contexte compliqué ; entre le maintien des mesures barrières et le fonctionnement de chacun au quotidien.

Avec mon équipe municipale, nous avons pris la décision, en ces moments compliqués de pandémie, de ne pas maintenir la cérémonie des vœux 2021.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons tout de même de passer des fêtes des plus agréables qu'elles puissent être.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

**M. le Maire
Guy Françon**

Conseils municipaux

Septembre 2019

- Suppression d'un emploi à temps non complet et création d'un emploi à temps complet – service administratif
- Vœu contre la ratification de l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et les Etats du Mercosur d'Amérique Latine
- Durée d'amortissement quant à l'AC (Attribution de compensation) en investissement au titre de la défense extérieure contre l'incendie
- Travaux exceptionnels de voirie – majoration de l'attribution de compensation négative de fonctionnement et d'investissement

Octobre 2019

- Demande de subvention au titre du fonds de concours transition énergétique et écologique
- Bail auberge du château – maintien du loyer
- Convention de financement du service relais assistantes maternelles, ludothèque, multi-accueil
- Cession foncière par la commune à Mme MEON de la parcelle AD 246 d'une contenance de 31ca
- Achat mutualisé d'une nacelle entre Saint-Bonnet les Oules Chamboeuf Veauche et Saint-Galmier

Décembre 2019

- Indemnité du receveur municipal
- Dissolution du SIPAB, révision de l'AC et intégration de la soulte
- Travaux d'eaux pluviales Majoration de l'attribution de compensation négative en investissement

- Désignation du lotissement le Clos de la Vigneraie
- Subvention exceptionnelle ABH Tournoi de football Barcelona Cup
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif 2018
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2018
- Subvention exceptionnelle commune LE TEIL

Mars 2020

- Neutralisation totale de la charge d'amortissement
- Convention de mise à disposition d'équipements publics entre la commune et l'association TCSBO
- Approbation du compte administratif année 2019
- Approbation du compte de gestion année 2019
- Vote des taxes communales
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019

Juin 2020

- Délégations permanentes du Maire
- Désignation des conseillers municipaux aux commissions communales
- Fixation des indemnités du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux délégués
- Désignation des conseillers délégués au SIEL
- Fixation de la durée d'amortissement de la nacelle

- Désignation des conseillers délégués au SYPROFORS
- Désignation des conseillers délégués au SIVOM CES
- Désignation des conseillers délégués au Groupement des 4 cantons
- Désignation des conseillers délégués au SIMA COISE
- Désignation du conseiller défense

Juillet 2020

- Acquisition immobilière parcelle AC 34 au SIEL
- Désignation des jurés d'assises 2021
- Désignation des membres de la Commission communale des impôts directs
- Convention avec le Diocèse pour une offre de concours quant au chauffage de l'Eglise
- Demande de subvention auprès du Département et de la Région – City stade

Septembre 2020

- Désignation des représentants à la CLECT – Saint-Etienne Métropole
- Fixation des modalités de pose de plaque et gravure – colombarium
- Exonération des loyers de l'auberge du château mai juin juillet
- Recrutement d'un poste à temps non complet



Finances 2020

Le budget prévisionnel de l'année 2020 a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 10 mars 2020 avec un programme d'investissements de 2 414 K€ (regroupant à la fois les opérations de travaux approuvées anté-

rieurement et celles nouvelles au titre de 2020).

Cette année encore, et malgré les baisses de dotations, la commune de Saint-Bonnet-les-Oules présente un budget préservant ses équilibres financiers majeurs.

Toutefois il est à noter qu'au vu du contexte particulier de cette année, avec un renouvellement électoral en mars et une prise de fonctions en mai pour la nouvelle équipe municipale, le budget s'avère plus allégé.

DÉPENSES

Fonctionnement..... 1 047 061 €

DONT

- Frais de personnel (agents + élus) 339 210 €
- Dépenses courantes..... 445 250 €
- Subventions aux associations et organismes extérieurs (SDIS...)..... 210 750 €
- Attribution de compensation Saint-Etienne Métropole..... 14 000 €

Investissement..... 2 489 679 €

DONT

- Dépenses d'équipement..... 1 027 335 €
- Restes à réaliser 1 387 344 €

RECETTES

Fonctionnement

- Report de résultat 2019 835 664 €
- Impôts locaux 620 000 €
- Reversements divers de l'État..... 152 250 €
- Dotations de SEM 388 135 €
- Autres impôts et taxes..... 35 500 €
- Autres ressources 13 500 €

Investissement

- Report de résultat 2019 758 7263 €
- Excédents de fonctionnement transféré..... 590 117,81 €
- FCTVA..... 30 000 €
- Taxe d'aménagement..... 65 000 €
- Subventions 38 500 €

Quelques programmes en cours de réalisation ou achevés cette année

- Création d'une chaufferie et mise en accessibilité de l'Eglise
- Création d'un city stade
- Vidéoprotection
- Reconstruction de 2 courts de tennis et création d'un Padel
- Expropriation pour continuité de la voie Mode Doux

Parmi les principaux nouveaux investissements inscrits au budget 2020 :

- Aménagement du colombarium
- Etude d'aménagement du centre bourg
- Aménagement des chemins piétonniers
- Préservation ferme Forézienne
- Aménagement paysager du city stade

Pas d'augmentation des taux d'imposition

1 067 908.76 €	Taxe Foncière sur le Bâti	Taxe Foncière sur le Non Bâti
9,58 %	12,79 %	32,77 %

État civil fin 2019-2020

Les informations concernant l'état civil sont publiées avec l'accord des familles.

Ils sont arrivés



ZIGHED Riyad, Rabah né le 9 octobre 2019 à Saint-Priest en Jarez
JOLIVET Robin né le 31 octobre 2019 à Saint-Priest en Jarez
JAVELLE Paul né le 8 janvier 2020 à Saint-Etienne
THOMAS Louise, Marie, Catherine née le 12 janvier 2020 à Saint-Etienne
MEUNIER Cléo, Charlie, Aimée née le 1er février 2020 à Saint-Priest en Jarez
GUILLOT Maxime, Roland, Joseph né le 22 avril 2020 à Saint-Etienne
BATTIGELLI Lucas, Pierre, Marcel né le 24 juillet 2020 à Saint-Etienne
BAYARD Achille, Victor, Joseph né le 3 août 2020 à Saint-Etienne
FOURNIER Adam né le 25 août 2020 à Saint-Priest en Jarez
BOINON Arthur, Roland, Michel né le 26 août 2020 à Saint-Etienne
RELAVE Marceau, Bertrand né le 19 septembre 2020 à Saint-Etienne
SEON Olivia, Jude, Camille née le 27 septembre 2020 à Saint-Etienne

Ils se sont dit « OUI »



Maxime, Emmanuel FERRET et Solène, Marie LE CALVÉ le 18 octobre 2019
Loïc JEZIORNY et Roxane PERRET le 20 juin 2020
Grégoire, Marie, Gonzague LE BIGOT et Camille, Béatrice, Myriam VALLERY le 24 juillet 2020
Maxime, Paul DELICHÈRE et Julia ALLIONE le 28 août 2020
Benoît, André AUJARD et Astrid MICHARD le 29 août 2020
Vincent, Yannick LAGARDE et Virginie, Odile, Vincente, Marie FERRET le 26 septembre 2020

Ils nous ont quittés



FRANÇON Josette née PIOTEYRY, décédée le 21 février 2019
PONCHON née JULLIEN Marie, Thérèse, Pierrette décédée à Saint-Galmier, le 19 novembre 2019
FOURNEL Jean, Marius, Claude décédé à Saint-Bonnet-les-Oules le 22 novembre 2019
FERRÉOL Jean, Antoine décédé à Saint-Etienne le 14 décembre 2019
REBEAUD Antoine, Marius décédé à Saint-Bonnet-les-Oules le 14 janvier 2020
DEUX Patrick, décédé à Saint-Bonnet-les-Oules le 26 janvier 2020
FRANÇON Jeannine, née ANGÉNIEUX Louise décédée à Saint-Bonnet-les-Oules le 29 février 2020
MICHARD Claudette, née GUILLARME, décédée à Saint-Priest en Jarez le 03 avril 2020
URY André, décédé le 15 avril 2020 à Saint-Galmier
JAMIEN Geneviève, née Escot, décédée à Saint-Priest en Jarez le 2 juin 2020
BAYARD Monique, née MIGUEL, décédée à Saint Galmier le 22 juin 2020
COLLIN Alice, née LAVET, décédée à Saint-Bonnet-les-Oules le 24 juillet 2020
JAY Christiane, décédée le 29 juillet 2020 à Feurs



29 ans au service des bonnetaires.

Marie-Christine Deshors est arrivée le 4 novembre 1991 tout simplement pour un contrat de courte durée.

Recrutée alors par M. Jean-Pierre Jullien, Maire, elle a su devenir indispensable et prendre une place importante dans le cœur des bonnetaires tout comme dans la vie municipale.

Aujourd'hui, après tant d'énergie et de sourires déployés, Marie-Christine a fait valoir ses droits à la retraite ; ce que nous ne pouvons qu'acquiescer.

Tant de souvenirs resteront ancrés dans l'esprit de chacun et notamment son écoute et sa gentillesse.

De Jean-Pierre Jullien à Guy Françon, en passant par Roger Chauvis, que d'élus rencontrés.

Chacun peut témoigner du professionnalisme dont Marie-Christine a su faire preuve.

Nous lui souhaitons de profiter au plus de ce « repos » bien mérité, bien entourée par ses petits-enfants qui...pour ne pas les citer...la dénomment « Mamie High-Tech »...



Campagne « Fleurissement et cadre de vie en Loire »

Chaque année notre département organise un concours « fleurissement et cadre de vie »

En 2019, l'agence de développement touristique - Loire Tourisme avait encouragé notre commune à concourir.

En ce printemps 2020, les nouveaux élus ont donc inscrit notre village et ainsi poursuivi l'élan insufflé par Brigitte FERRET ; nous sommes en attente des résultats.

Mais nous savons déjà qu'en 2021 nous concourrons à nouveau car nous ambitionnons d'obtenir deux fleurs.

Cependant, ce challenge ne pourra être relevé qu'avec l'implication de tout notre village, habitants et personnel technique. Il appartient donc à chacun de soigner ses extérieurs en :

- Taillant les haies et les arbres
- Entretien des massifs
- Tondant les pelouses
- Supprimant toutes les pollutions visuelles
- Nettoyant les murs, côté route...

C'est avec le soin que chacun apportera à son environnement

végétal proche, que nous pourrions améliorer notre cadre de vie.

En 2021, nous organiserons aussi un concours « maisons fleuries » mais nous vous en reparlerons au début de la nouvelle année.

Nous vous remercions par avance pour votre implication et restons à votre écoute pour toutes remarques ou suggestions.

Les techniciens de la commune et les élus en charge du fleurissement et du développement durable



Informations

Nouvelle équipe

Guy Françon
Maire

Blandine Villemagne
Conseillère
déléguée

Commissions :
Fêtes et Cérémonies,
Associations,
Communication,
Sport



Eric Bonnard
Adjoint

Commission
Bâtiments
communaux
(Accessibilité)
Cimetière,
Fleurissement,
Environnement,
Développement
durable
Sport, Mode Doux,
Jeunesse



Huguette Badar
Adjointe

Finances,
Urbanisme,
Cimetière,
Fleurissement,
Environnement,
Développement
durable,
Sécurité (PCS)



Monique Sanchez :
Communication,
Fêtes et cérémonies,
Associations,
Bâtiments
communaux



Jérôme Cote :
Eau Potable, Eaux
Pluviales
souterraines,
Assainissement



Séverine Moulin :
CCAS, Enseignement,
Petite Enfance,
Service à la personne



Antonin Badar :
Finances, Voirie Eaux
pluviales aériennes,
Eaux pluviales, Sport,
Jeunesse, Mode Doux



Caroline Béal :
CCAS, Enseignement,
Petite Enfance,
Service à la personne,
Sport, Mode doux,
Jeunesse



Albert Rambaud :
Finances,
Eau potable, Eaux
pluviales
souterraines,
Assainissement,
Bâtiments
communaux
(accessibilité)

Remerciements ancienne mandature

Monsieur le Maire et son équipe municipale souhaitent rendre hommage au travail réalisé durant les précédents mandats par les adjoints : **Antoine Robert, Brigitte Ferret, Dominique Mangel** et les conseillers municipaux sortants.

Leur engagement et dévouement pour la population et les valeurs partagées ont apporté énormément à la commune :

Suivi des chantiers, interventions lors de catastrophes naturelles, d'accidents ou incidents aussi bien les nuits que les week-ends.

On leur doit également bon nombre de réalisations et la mise en valeur de notre commune :

Réaménagement du Centre Bourg, Nouveau Local Technique Municipal, Chauffage et sanitaire de l'église, tennis et padel, local poterie, réfection des différents



Jean-Claude Mazuel
Adjoint
Eau potable, Eaux pluviales souterraines, Assainissement, Voirie, Eaux pluviales aériennes.



Cassandre Janvier
Adjointe
CCAS, Enseignement, Petite Enfance, Service à la personne, Communication, Fêtes et Cérémonies, Sport, Mode Doux, Jeunesse, Sécurité (PCS)

Jean-Jacques Marnat
Conseiller délégué
Bâtiments communaux (accessibilité) Cimetière, Fleurissement, environnement Développement Durable, Sport, Mode Doux, Jeunesse



Coralie Chamard-Boudet :
CCAS, Enseignement, Petite Enfance, Service à la personne, Communication, Sport, Mode Doux, Jeunesse



Thierry Dumas :
Voirie, Eaux pluviales aériennes, Eaux pluviales, Bâtiments communaux (accessibilité)



Nathalie Taler :
Urbanisme, CCAS, Enseignement, Petite Enfance, Service à la personne



Guy Tisseur :
Finances, CCAS, Enseignement, Petite Enfance, Service à la personne, Cimetière, Fleurissement, Environnement, Développement Durable



Alexandra Teyssier :
CCAS, Enseignement, Petite Enfance, Service à la personne, Fêtes et Cérémonies, Associations, Sécurité (PCS), Conseiller Défense



Olivier SAPET :
Communication, Sport, Mode Doux Jeunesse

bâtiments, suivi des permis de construire et d'aménagement, préparation de l'Espace Sylvestre pour les évènements publics, la cantine scolaire, les cérémonies, l'accompagnement des associations et de leurs adhérents, le

fleurissement communal, l'édition de la gazette mais également leur participation aux commissions diverses de Métropole, de la Petite Enfance...

Leurs bonnes relations et présences auprès des différents

agents de la Mairie auront fédéré le travail administratif et de terrain de chacun.

Ils auront marqué de leur empreinte la commune et leur engagement aura été exemplaire. Nous les en remercions.

INFORMATIONS

Pièces administratives

Documents	Où s'adresser	Pièces à fournir	Observations : renseignements
Changement d'adresse	À tous vos interlocuteurs (CPAM, CAF, caisse de retraite, employeurs, électricité, gaz, banque, ...)	Certificat d'adresse fourni par la Mairie	www.service-public.fr
Certificat d'immatriculation permis de conduire	Les services de la sous-préfecture sont définitivement fermés	<ul style="list-style-type: none"> • Cerfa n°13750*05 disponible sur le site Service Public • Justificatif d'identité • Certificat d'adresse fourni par la Mairie • Carte grise originale 	www.ants.gouv.fr Serveur Vocal : un numéro national unique : 34 00 (0.06 € la minute)
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Se présenter en Mairie avec la carte d'identité et livret de famille ou par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse	Gratuit
Acte de mariage	Mairie du lieu de célébration	Se présenter en Mairie avec la carte d'identité et livret de famille ou par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse	Gratuit
Acte de décès	Mairie du lieu du décès	Se présenter en Mairie avec la carte d'identité et livret de famille ou par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse	Gratuit
Carte Nationale d'Identité (CNI) durée de validité de 15 ans	Guichet équipé pour recevoir les demandes. Lieu les plus proches. Mairies de Veauche, St Galmier et La Fouillouse sur RDV	<ul style="list-style-type: none"> • 1 photo d'identité conforme aux normes • 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois • 1 copie intégrale d'acte de naissance (1^{er} demande ou perte et vol) • Ancienne carte d'identité (en cas de renouvellement). Présence indispensable de l'intéressé dès 13 ans 	Faire une pré-demande sur le site : https://passeport.ants.gouv.fr Gratuit pour le renouvellement, ou changement de lieu du domicile. En cas de perte ou vol : timbre fiscal de 25€
Passeport	Guichet équipé pour recevoir les demandes. Lieux les plus proches. Mairies de Veauche, St Galmier et La Fouillouse sur RDV	<ul style="list-style-type: none"> • Votre carte d'identité : original + photocopie • 1 photo conforme aux normes • Numéro de pré-demande ou formulaire cartonné remis sur place • Timbre fiscal • Justificatif du domicile : original + photocopie 	Faire une pré-demande sur le site : https://passeport.ants.gouv.fr Le coût du passeport est de : Personnes majeures : 86 € Mineurs de plus de 15 ans : 42 € Mineurs de moins de 15 ans : 17 €



Documents	Où s'adresser	Pièces à fournir	Observations : renseignements
Certificat de concubinage	Mairie du domicile	Carte d'identité Justificatif de domicile commun Attestation sur l'honneur avec la légalisation de signature	Gratuit
Extrait de casier judiciaire	Sur site internet		http://www.cjn.justice.gouv.fr/
Inscription listes Électorales	Mairie du domicile ou sur internet	Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité Justificatif de domicile (sauf portable)	Gratuit Inscription du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile ou du lieu du mariage	Se présenter en Mairie pour compléter un formulaire de demande	En cas de perte, vol, divorce ou de changement de filiation : Gratuit
Recensement militaire	Mairie du domicile	Livret de famille Carte d'Identité Justificatif de domicile	Pour les filles et garçons à partir de 16 ans : Gratuit
Autorisation de sortie du territoire (AST)	https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359	Formulaire Cerfa n° 15646*01 Autorisation de sortie de territoire (AST)	Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une (AST) Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.
PACS	Mairie du domicile	Convention de PACS (convention personnalisée ou formulaire complété Cerfa n° 15726*02) Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (PACS) et attestations sur l'honneur de non-parenté non-alliance et résidence commune (formulaire Cerfa n°15725*02) Acte de naissance (copie intégrale) de moins de 3 mois Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie)	Gratuit https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618



Informations

Un chantier d'envergure... les travaux de la Route Départementale 54

Nous pouvons enfin écrire le mot fin...

Des travaux débutés le 26 avril 2019 pour s'achever le 20 mai 2020 par la réalisation du tapis d'enrobé.

Dans le précédent bulletin municipal de fin 2019, nous vous avons expliqué les différents enjeux :

- Gestion des eaux pluviales,
- Changement de la colonne d'eau potable,
- Sécurisation des usagers, des espaces piétonniers et sorties de propriétés (limitation de la vitesse et création de trottoirs).

En parallèle de ces travaux, un réseau a même été déployé per-

mettant ainsi l'installation de caméras de vidéoprotection.

Ce fut donc un chantier colossal, impacté par de nombreuses problématiques qu'il nous a fallu gérer au cas par cas – des surprises en sous-sol, un peu d'intempéries et un contexte sanitaire ô combien délicat.

Je remercie chacun, qu'il soit riverain ou acteur économique, pour sa compréhension.

Un merci plus particulier à Jean-Luc, du garage GUILLARME très fortement impacté.

Le rendu final semble apprécié de tous.

Merci également aux services administratifs et techniques de

Saint-Etienne Métropole pour leur assistance, ainsi que les entreprises et leurs salariés et les élus impliqués dans ce projet.





CITY STADE

Nous y voilà, les travaux ont commencé fin Août 2020. Nous allons profiter avec nos enfants, petits-enfants et scolaires de ce complexe sportif et de jeux.

L'aboutissement de ce long travail d'études pour la préparation de la **plateforme d'accueil**, la **gestion des eaux pluviales par la création d'un bassin de rétention**, nous a permis de monter sereinement ce complexe.

Ce terrain **multisports** (foot, hand, basket, tennis, volley...), avec une **double-ceinture de course** offre un panel de possibilités à tous et pour tout âge.

Les enfants pourront apprendre à faire du vélo et du roller en toute sécurité avec leurs parents sur la piste ou pourront se retrouver en centre-bourg pour quelques matchs sur le terrain, en sécurité sous la vidéo-surveillance.

Un atout pour les **scolaires** qui n'auront plus à descendre au stade de LAPRA pour leurs séances sportives :

- panel d'activités plus large,
- sécurité du parcours,
- gain de temps de trajet.

Une structure périphérique de **pare-ballons** est installée sur deux cotés externes.

Des assises en **gradins et en périphérie** permettent de regarder les joueurs évoluer.

Une barrière dans le pré prévient toute chute.

L'**accès pour les personnes à mobilité réduite** se fait par le côté latéral du but.

Le choix de **ne pas mettre d'éclairage** est volontaire afin d'éviter toute nuisance sonore et débordement nocturne.

Un revêtement synthétique apportera également un confort de jeu et réduira les bruits de rebonds.

La réalisation a été faite par des entreprises locales, hormis la construction de la structure (acier galvanisé) par une société Bretonne donc Française.

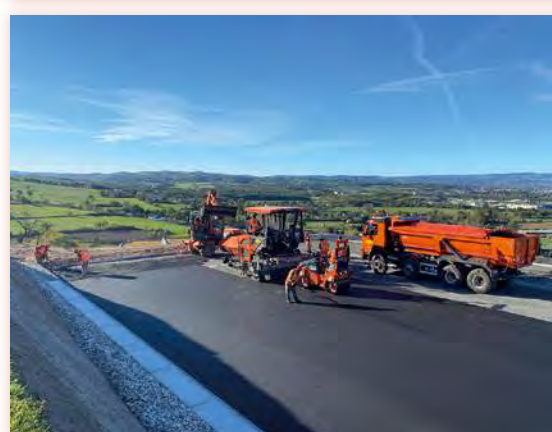
Ces entreprises sont ressorties comme conformes à nos exigences en termes de solidité et de sécurité de matériaux, respectant notre budget.

Le coût de cette réalisation est de : 229 736,15 € avec une participation demandée à la région à hauteur de 60 000 €, et des fonds privés.

Nous remercions nos conseillers départementaux pour leur soutien.

Nous espérons que la population saura se l'approprier et en profiter.

Nous comptons sur la bienveillance de chacun afin d'éviter toutes dégradations et de les signaler en Mairie.



Action TRA 1 du Contrat Vert et Bleu de St-Etienne Métropole : Restauration du réseau de mares et Plantation de haies



Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu (CVB) signé entre la région Auvergne-Rhône-Alpes et Saint-Etienne Métropole, notre commune a été ciblée comme prioritaire pour bénéficier de travaux de plantation de haies et de restauration ou création de mares. En effet ces milieux ont fortement disparu ces dernières décennies suite au changement des pratiques agricoles. Pourtant ils abritent une faune et une flore particulières et sont véritablement importants pour le déplacement des espèces sauvages.

Depuis 2015, presque 100 mares ont été restaurées et 5 km plantés sur la métropole. Pour 2020 et 2021, neuf communes sont prioritaires pour bénéficier de ces amé-

nagements entièrement financés, et ceci que l'on soit agriculteur ou simple particulier. Il s'agit de Rozier-Côtes-d'Aurec, Aboën, St-Nizier-de-Fornas, Le Chambon-Feugerolles, Roche-la-Molière, St-Genest-Lerpt, La Fouillouse, St-Bonnet-les-Oules et St-Galmier.

Les mares aménagées auront une superficie pouvant aller de 20 m² à 150 m². Les principaux travaux sont le curage, le modelage des berges, le débroussaillage et éventuellement la création. Les haies seront constituées de deux ou trois rangs de plants avec des essences locales et diversifiées. Les clôtures de protection de ces aménagements sont également prévues si nécessaire (pâturage d'animaux). Un accès sera conservé en cas de besoin afin de permettre au bétail de s'abreuver.

La nature de ces travaux, financés par la Région, le Fonds Européen

FEDER et St-Etienne-Métropole, sera décidée au cas par cas et en concertation avec le propriétaire de la parcelle et l'exploitant (s'il est différent).

FNE Loire (France Nature Environnement) est une association de protection de la nature. Elle est en charge de l'animation de ce dispositif pour le compte de Saint-Etienne Métropole qui porte les travaux.

Ainsi, les propriétaires et/ou utilisateurs de parcelles intéressés peuvent prendre contact avec Emilie Joly, au 06 12 96 08 56 ou emilie.joly@fne-aura.org. Un RDV sur place lui permettra de vous expliquer en détail les différentes possibilités en fonction de votre usage de la parcelle.

Des exemples de travaux menés dans le cadre de cette action : deux mares restaurées, à St-Chamond et à St-Jean-Bonnefonds et une haie plantée à La Fouillouse





STAS - Lignes scolaires



Les lignes STAS & scolaires existantes sont (**39-76-77-79 et 81**) :

- **Andrézieux : Ligne 39** (STAS)* Lycées Public et Professionnel
 - **Saint Galmier : Ligne 76** (statut particulier STAS/scolaire) * Collèges Ste Stéphanie et J.Romains
 - **Veauche : Ligne 77** (ligne scolaire- trs.CHAZOT) Collège Public Antoine Guichard
 - **Saint Héand: Ligne 79** (ligne scolaire - trs.CHAZOT) Collège Joseph Collard & Ecole privée
 - Rapprochement **LAPRA : ligne 81** (ligne scolaire - trs. SRT) (La Cartala- Le Blanc – Ch.de la Coursière)
- * La **ligne 39** permet de rejoindre **Saint-Etienne : Ligne 39 (STAS) + C1 + Tramway**
- * La **ligne 76** permet un rapprochement avec La **ligne C2** à Chamboeuf et St Galmier
- * **C1** (ex TIL 103) : **Chazelles Sur Lyon** -St Galmier- Veauche -Andrézieux à **Saint-Etienne**
- * **C2** (ex TIL 108) : **Sury le Comtal** - Bonson - St Just St Rambert - Andrézieux - Veauche -Gare SNCF - **St Galmier**

Ligne 39

Voici une année que les cars de la STAS circulent sur notre commune avec la **ligne 39** (Lycées-Nautiform d'Andrézieux-Stade LAPRA).

Cette ligne commence à 6:34 et se termine à 18.45 au départ du stade de Lapra avec depuis le 30 août 2020, **9 bus journaliers**.

Le parcours sur la commune (8 arrêts) part du **stade de Lapra (RD200)** puis vers le **Bourg** (arrêt dans l'allée des Tilleuls) pour redescendre par la **RD54** (Cumines- Sourcieu- Buissonnet) et revenir par le **RD 10** (les Ogiers – Le Cochet – Lapra) avant de repartir vers **Andrézieux-Bouthéon**.

La ligne 39 a plusieurs arrêts sur son parcours : **Stade de l'Envol, Aéroport, rond-point du Leclerc (Goutterons), rond-Point Colonna** (avec une coordination de la ligne C1 pour la Terrasse) et termine **au Lycée François-Mauriac- Nautiform**.

La ligne C1 (St Symphorien/Coise – Chazelles/Lyon – St Galmier-Veauche-Andrézieux) permet de rejoindre **La Terrasse en 10 minutes** par l'autoroute et de reprendre le réseau des tramways.

Le temps estimé depuis Saint-Bonnet-les-Oules jusqu'à la Terrasse est d'environ **une demi-heure**.

Cette ligne dessert également la **ligne C2 (St Galmier-Sury le Comtal)** depuis le rond-point Colonna, mais également la **Gare SNCF de Veauche-St Galmier**.

Elle redonne de l'autonomie aux personnes n'ayant pas d'autre possibilité de déplacement. **Cette ligne C1 doit vivre sinon elle sera supprimée et redeviendra une ligne à usage uniquement scolaire avec un départ les matins et un retour les soirs.**

N'hésitez pas à l'essayer et à l'adopter.

(Les horaires sont consultables sur le site de la Mairie et de la STAS)

(le samedi et durant les vacances scolaires le service est allégé – vérifiez les horaires).

Les inscriptions scolaires se font par formulaire et via la carte Oura des élèves (voir site SEM)

(Elle vous sera fournie si vous n'en avez pas encore)

Les abonnements STAS se font en agence et se renouvellent par internet chaque année.

(Son utilisation est valable sur tout le réseau St Etienne-Métropole STAS Bus et Tramways)

L'Application Moovizy permet de suivre les horaires en temps réel

L'Application m'Ticket STAS autorise l'achat de titres de transport STAS dématérialisés

Les fiches horaires sont sur les sites internet de **Saint-Etienne-Métropole** et de la Mairie.

(Ils sont toujours susceptibles de modification)


ILLIWAP

Si vous souhaitez télécharger l'application Illiwap sur votre téléphone, voici les éléments pour vous aider à réaliser cette démarche, à savoir :

- Le guide de **téléchargement d'Illiwap** de la commune de Saint-Bonnet-les-Oules (ci-dessous)
- Un guide de téléchargement d'application pour vous aiguiller si vous n'avez jamais téléchargé d'application sur votre téléphone (ci-contre).

Vous pouvez **ajouter des alertes pour les communes** de votre choix (régionales et nationales)


Le service est gratuit.




Suivez l'actualité de Saint-Bonnet-les-Oules en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1 Téléchargez l'application illiwap




Sur votre Google Play (Android)




Sur votre AppStore (iOS)

2 Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application




OU



Scannez le QRCode via le lecteur intégré


3 Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :

- SANS INSCRIPTION**
- Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier
- GRATUITE**
- Téléchargement gratuit et sans engagement

illiwap Vous n'avez jamais téléchargé d'application sur votre smartphone ?

I. SI VOUS UTILISEZ UN TÉLÉPHONE ANDROID

Rendez-vous dans votre application Playstore

Pour être guidé depuis votre ordinateur : <https://support.google.com/accounts/answer/27441?hl=fr>

(Android regroupe les marques Acer, Alcatel, Archos, Asus, Padfonnes, Zenfonnes, Caterpillar, Condor, Fairphone, Fujitsu, Haier, HTC, Huawei, Lenovo, LG, Meizu, Motorola, Nokia, Oppo, Panasonic, Samsung Electronics, Sharp, Sony, Sony Ericsson, Vodafone, Wiko, ZTE...)

Avoir un compte Google, ou en créer un

Un compte Google vous donne accès à de nombreux produits Google et vous permet par exemple d'effectuer les opérations suivantes :

- Envoyer et recevoir des e-mails via Gmail
- Télécharger des applications depuis Google Play
- Trouver votre nouvelle vidéo préférée sur YouTube

ÉTAPE 01



Créer votre compte google

Rendez-vous sur la page suivante pour créer votre compte :

<https://accounts.google.com/signup/v2/webcreateaccount?flowName=GlifWebSignIn&flowEntryp=SignUp>

ÉTAPE 02

II. SI VOUS UTILISEZ UN TÉLÉPHONE APPLE

Rendez-vous dans votre application App Store

Utilisez l'App Store pour rechercher et télécharger des apps sur votre appareil Apple.

Vous pouvez parcourir l'App Store et télécharger des apps [sur votre iPhone](#), [iPad](#), [iPod touch](#), [sur votre Apple Watch](#), [sur votre Mac](#) ou [sur votre Apple TV](#).

Avoir un identifiant Apple, ou en créer un

Pour télécharger et acheter des apps dans l'App Store, vous avez besoin d'un identifiant Apple. Votre identifiant Apple correspond au compte que vous utilisez pour accéder aux services Apple. Si vous utilisez d'autres services Apple comme iCloud, connectez-vous à l'App Store avec le même identifiant Apple. Si vous n'avez pas encore d'identifiant Apple, vous pouvez [en créer un](#).

<https://support.apple.com/fr-fr/HT204316>

ÉTAPE 01



Créer votre identifiant Apple

Rendez-vous sur la page suivante pour créer votre compte :

<https://support.apple.com/fr-fr/HT204316>

ÉTAPE 02

III. SI VOUS UTILISEZ UN TÉLÉPHONE ANDROID

illiwap Vous n'avez jamais téléchargé d'application sur votre smartphone ?

II. SI VOUS UTILISEZ UN TÉLÉPHONE APPLE

Rendez-vous dans votre application App Store

Utilisez l'App Store pour rechercher et télécharger des apps sur votre appareil Apple.

Vous pouvez parcourir l'App Store et télécharger des apps [sur votre iPhone](#), [iPad](#), [iPod touch](#), [sur votre Apple Watch](#), [sur votre Mac](#) ou [sur votre Apple TV](#).

Avoir un identifiant Apple, ou en créer un

Pour télécharger et acheter des apps dans l'App Store, vous avez besoin d'un identifiant Apple. Votre identifiant Apple correspond au compte que vous utilisez pour accéder aux services Apple. Si vous utilisez d'autres services Apple comme iCloud, connectez-vous à l'App Store avec le même identifiant Apple. Si vous n'avez pas encore d'identifiant Apple, vous pouvez [en créer un](#).

<https://support.apple.com/fr-fr/HT204316>

ÉTAPE 01



Créer votre identifiant Apple

Rendez-vous sur la page suivante pour créer votre compte :

<https://support.apple.com/fr-fr/HT204316>

ÉTAPE 02

III. SI VOUS UTILISEZ UN TÉLÉPHONE ANDROID



Église : chauffage – sanitaires – accessibilité

Comme vous avez pu le voir, des travaux ont été réalisés aux abords de l'église et les cérémonies religieuses ont été suspendues quelques mois durant l'hiver 2019/2020.

Nous vous remercions pour votre compréhension mais il était nécessaire de refaire le chauffage du bâtiment qui était inefficace et énergivore.

Un bâtiment abritant une **nouvelle chaudière par air pulsé** a été réalisé permettant une meilleure répartition de la chaleur et plus rapidement.

Ce bâtiment abrite également de **nouveaux sanitaires** publics.

Une **rampe d'accès latérale et une nouvelle ouverture** ont vu le jour afin d'être aux normes, autorisant ainsi l'accès en toute autonomie aux **personnes à mobilité réduite**.

L'ancien système de chauffage a été démonté et a donc nécessité une réfection des sols de la partie centrale ainsi que de la nef. La réfection du sol du chœur a remplacé le coco usé et taché par un carrelage à motifs sous l'autel, très facile d'entretien.

Cette partie a été réalisée au plus simple par souci d'économie.

Un nettoyage complet de l'église a été fait en fin de travaux afin que ses statues, ses chapiteaux et décorations retrouvent leur aspect d'avant.

Le coût total de ces travaux a été de 139 639,94 € avec une participation du diocèse pour 38 500 € et une subvention du département d'un montant de 30 498 €

Les abords ont été végétalisés pour embellir l'esplanade.

Nous remercions vivement Antoine Robert qui a mené cette



étude et suivi les travaux d'une main de maître malgré tous les imprévus habituels lors d'une rénovation.

Un grand merci à tous les bénévoles et les artisans qui ont œuvré à cette belle restauration.

A vous tous paroissiens de Saint-Timothee, nous disons notre joie de vous revoir dans l'église de Saint-Bonnet.



Plan Communal de Sauvegarde – Télé-alerte

La commune est affiliée depuis 6 années à un **programme de télé-alerte** pour sa population.

Ce programme lance les appels automatiques vers tous les numéros que nous avons pu recueillir lors de *différentes campagnes de porte à porte* ou lors des *arrivées de nouveaux foyers*.

Il sera utilisé uniquement en cas d'incident majeur (météo, industriel ou autre).

Les informations ou alertes mineures seront diffusées par l'application Illiwap (pour la télécharger voir l'article page 14 de la gazette)

N'hésitez pas à nous *informer de tout changement* de numéro de portable, de fixe ou d'adresse électronique (e-mail) afin que la base soit actualisée :

mairie@saint-bonnet-les-oules.fr

Les personnes ne les ayant pas donné doivent les communiquer en mairie.

Nous lancerons un **exercice d'alerte d'ici la fin de l'année** pour faire un test et repérer les numéros défectueux.

Nous vous signalerons dans l'appel qu'il s'agit *d'un exercice* et vous demandons de bien vouloir **écouter jusqu'au bout le message et d'acquiescer ce dernier en le validant**.

Il n'est pas utile de rappeler la Mairie.

Nous vous en remercions par avance.

Espaces verts

Nos agents prennent soin d'entretenir correctement les **espaces verts, les pelouses et abords du chemin mode doux** mais ils sont régulièrement face à des **déjections canines** au milieu de ceux-ci.

Passer la tondeuse et le roto fil dans des déjections n'est pas des plus plaisant et génère des projections d'excréments sur l'ensemble des zones tondues. Cela nécessite un nettoyage du matériel à chaque fois.

Des **enfants peuvent être amenés à jouer ou traverser ces espaces**, ils doivent être irréprouchables.

Ce n'est pas parce que vous êtes à la campagne que vous ne devez pas ramasser les déjections de vos chiens.

Vous devez assumer votre responsabilité de propriétaire canin, respecter le travail des agents et laisser les espaces verts propres.



Allée des Tilleuls

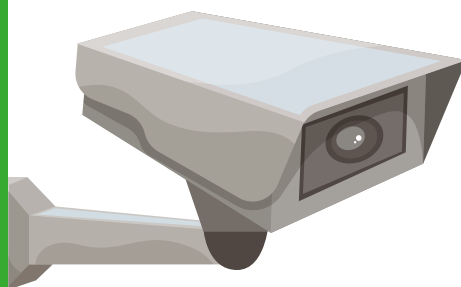
Les arbres de l'allée des Tilleuls sont en souffrance depuis quelques années.

Cela met en danger les promeneurs et provoque des dégâts sur les véhicules en raison des branches qui cassent et tombent sur la chaussée.

Nous n'aurons donc pas d'autre choix que de couper les arbres malades et les remplacerons par de nouveaux arbres de même essence.



Video surveillance



Bien entendu et conformément à la loi, tous les espaces privés sont respectés sur les écrans et l'accès aux images est restreint aux seules personnes habilitées, inscrites en Préfecture.

Ce projet a été mené avec **l'aide de la Gendarmerie** en la personne du Major Chef Jeanne et ses collègues. Nous les en remercions vivement.

La vidéo-surveillance répond aux attentes des citoyens en compléments des enquêtes de gendarmerie. Elle a pour but de **suivre les déplacements d'éventuels véhicules suspects et personnes malintentionnées ainsi que les incivilités.**

Le recoupement des informations recueillies (les captures vidéo) avec les autres communes permettra d'élucider des affaires, voire de dissuader certaines personnes malveillantes.

Les lieux choisis pour l'installation des caméras se sont concentrés sur des zones stratégiques.

Nous avons d'ores et déjà anticipé **un prolongement de la couverture vidéo** sur la commune avec l'enfouissement de gaines pour la fibre et l'alimentation des futures caméras. Elles seront positionnées afin de tisser une toile plus large.

Il y a eu déjà plusieurs identifications et rappels à l'ordre grâce aux lectures des vidéos.

Coût de l'opération : 153 854 Euros subventionnée à hauteur de 30 496 Euros par le Département.



FAITES CONFIANCE À TOUS NOS ANNONCEURS

TP MOULARD FONDE EN 1979

04.77.54.03.42

- TERRASSEMENTS
- ASSAINISSEMENTS
- AMENAGEMENT VILLAS
- ENROCHEMENTS
- DEMOLITION
- DEBROUSSAILLAGE
- V.R.D.
- PISCINE - PUIITS ...

contact@tpmoulard.fr

AE2D Gardon Yvan

AUTOMATISME DU PORTAIL
VIDÉOPHONIQUE
ÉCLAIRAGE EXTERIEUR
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CONNECTIVITÉ
CHAUFFAGE, VOLETS ROULANTS,
VIDÉO, AUTOMATISME...
VIA LES BOX

ST BONNET LES OULES
TEL : 06 60 29 53 78
MAIL : ae2d42@yahoo.fr

KOZIC PAYSAGE

104, Clos de la Chartonnière
42330 Saint-Bonnet les Oules

Fixe : **04 77 95 88 32**
Mobile : **06 58 65 00 46**
Mail : contact@horizon-jardin.fr

HORIZON JARDIN

CRÉATION DE PARCS & JARDINS

TAILLE ÉLAGAGE ABATTEGE IROUILLE PAVÉ AUTOBLOQUANT DALLAGE TERRASSE
CLÔTURE MAÇONNERIE DÉCORATIVE ARROSAGE INTÉGRÉ ENTRETIEN ANNUEL

Mathieu PEYRON
Bureau Vallée Andrézieux

18 rue du 18 juin 1827 - 42160 Andrézieux-Bouthéon

Bureau Vallée
Le discount est dans votre nature

06.88.57.90.47
mathieu.peyron@bureau-vallee.fr

MOBILIER HIGH-TECH PAPETERIE CARTOUCHES

SAS Fontvieille Maçonnerie

Samuel Fonvielle 06 07 55 65 46
safonvielle@gmail.com 04 77 46 07 26

152 route de Sourcieu – 42330 St-Bonnet-les-Oules
Neuf et rénovation, enduit/jointoiement à la chaux
mur en pierre

DETECT 42 63
éseaux
GB détection
Gilles Bercet

91, rue Mazourenock
BP 51
42340 VEAUCHE

06 80 48 84 46
gbercet@detect-reseaux.fr

Nous remercions les artisans et commerçants qui ont bien voulu participer à la publication de la Gazette.
Toute personne intéressée par un encart publicitaire peut s'adresser en Mairie : 04 77 54 05 82

Une Rose un espoir

Grande mobilisation des motards contre le cancer



En raison de la crise sanitaire du Covid 19, de toutes les obligations et les restrictions qui l'accompagnait impossible pour notre association d'assurer le bon fonctionnement de la journée.

C'est pourquoi, il a été décidé d'annuler la 9ème édition dans le Forez.

Pour les membres du bureau de l'association « une rose, un espoir » difficile de prendre une telle décision.

De nombreuses personnes ont été déçues, les motards, les bénévoles. Tous savent l'importance des dons reversés à La Ligue contre le Cancer pour la recherche, l'achat de matériel et l'aide aux malades,

Cette année grâce à des dons d'entreprises, de particuliers la somme de 2130 euros a été remise à La Ligue contre le Cancer Comité Loire.

Nous ne pouvons que nous réjouir et remercier nos partenaires de leur confiance.

Nous mettons tout en œuvre pour que l'édition 2021 soit une réussite



Nous comptons sur vous tous pour réserver un accueil chaleureux aux motards pour la prochaine édition dans le Forez.

Alors rendez-vous le samedi 24 Avril 2021



Aménagement du Columbarium

Au regard de l'augmentation des crémations, il a été décidé d'augmenter la capacité d'accueil des urnes funéraires par l'agrandissement du columbarium.

Ces 20 nouvelles places de columbarium ont été créées en plus des 7 existantes et des 4 cavurnes déjà créées au sol. Le jardin du souve-

nir reste toujours une option pour les familles qui souhaitent une dispersion des cendres.

Ces nouveaux monuments funéraires sont gérés de la même manière que les tombes traditionnelles et disposent donc du même statut juridique qu'une sépulture traditionnelle.

La gravure des plaques nominatives passera par la Mairie afin d'avoir une uniformité des inscriptions.

Nous espérons que cet investissement, pour un montant de 23400 Euros, réponde à vos attentes.





Vol de colis

Depuis quelques mois (et d'ailleurs avec le COVID-19) de nombreuses boîtes aux lettres sont fracturées pour voler les colis venant d'être déposés.

Il est difficile de retracer les auteurs de ces faits et vous demandons d'être vigilants et de nous informer (ou la Gendarmerie directement) des véhicules suspects en relevant les plaques.

Nous travaillons avec les forces de gendarmerie pour mettre fin à ces

vols mais la tâche n'est pas facile car plusieurs bandes opèrent de façon très furtive.

Signalez et portez plainte systématiquement lors de dégradation de vos boîtes aux lettres pour nous aider à les localiser et remplacer les portes arrachées.

La Boulangerie est un point relais peut-être plus sécurisé si vous attendez des envois

Nous vous en remercions.



Déclaration annuelle de ruches :

Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche** détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :



Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)

Éclairage stade Lapra

Voici quelques années que le club ABH souhaitait que l'éclairage soit revu sur le terrain d'entraînement en raison de zones d'ombre sur le terrain.

Suite à plusieurs consultations, l'étude et sa mise en œuvre ont été confiées au **SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire)**.

Quatre mats équipés d'éclairage LED (800 kWh) ont été implantés avec de nouveaux massifs autour du terrain.

L'amortissement dû au surcoût du **choix d'éclairage LED** par rapport à des projecteurs classique se fera sur 6 années grâce à une économie de 2 600 kWh par an (soit au total 1 236 Euros/an d'économie en prenant en compte l'abonnement et l'entretien).

Le coût de la réalisation est de 72 634 Euros avec une participation du SIEL de 29 %, soit un coût de **51 570 Euros pour la commune**.

Nous remercions les différents intervenants du SIEL pour la bonne réalisation et la remise à neuf du tableau électrique.

Nous rappelons que ce terrain est utilisé pratiquement tous les soirs de la semaine pour les entraînements des **différentes équipes d'ABH dont les FSGT**.

Le club lors de sa dernière AG a fait part à la municipalité de sa grande satisfaction de la qualité de l'éclairage.

Assainissement – Eaux Pluviales (EP) et Eaux Usées (EU)

En 2016 une étude de zonage EP et EU a été lancée sous l'égide notamment de l'Agence de Bassin Loire Bretagne dont notre commune dépend.

Le rapport final nous a été remis en ce début d'année 2020.

Eaux pluviales :

L'étude a consisté à localiser les zones sensibles ou de fortes pluies d'occurrence trentenaire sont susceptibles de provoquer des dégâts chez les particuliers, les voiries, les ouvrages publics par débordement du Gourni et/ou du Volvon.

A partir des conclusions de cette étude, un planning des ouvrages à réaliser sur les 5 années à venir a été établi : il s'agit pour l'essentiel de création de bassins de rétention dont le but est de réguler les débits.

C'est dans ce même but que le PLU précise que :

Les EP provenant des toitures doivent être captées et dirigées dans une cuve de rétention de 7m³ minimum

L'imperméabilisation des abords des habitations (terrasses, voies d'accès ...) est interdite sauf à capter les EP et les diriger vers un système de rétention d'un volume calculé à raison de 1m³ par 30m² étanchés.

Eaux usées :

Les canalisations d'EU sont pour la plupart très anciennes.

Les inspections par caméra réalisées montrent des fissures, des pénétrations de racines, des joints d'étanchéité défectueux ...

Tous ces défauts sont autant de possibilité de pénétration des eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées avec pour conséquence une surcharge hydraulique de la station d'épuration (STEP)

Si la Police de l'eau constate un bon fonctionnement de la STEP de St Bonnet, il nous est demandé de tout mettre en œuvre pour réduire de façon drastique les entrées d'eaux claires dans les réseaux EU.

Mais les eaux pluviales proviennent aussi du rejet des EP dans le réseau EU d'un certain nombre d'habitations notamment anciennes

C'est pourquoi dans le cadre de l'étude, des tests à la fumée et des tests au colorant ont été effectués en 2019 pour détecter ces canalisations.

Là aussi un planning de travaux à réaliser a été établi.

La canalisation EU du Chemin des Tertres à la route du Lavoir sera la première à faire l'objet d'une rénovation ; les investigations ont d'ores et déjà commencé.

Alarmes intempestives

Depuis plusieurs années, des alarmes (maison et piscine) se déclenchent régulièrement et se répètent tout au long de l'absence des propriétaires.

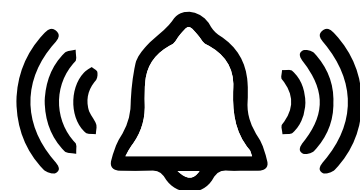
Cette nuisance sonore devient une gêne pour nos habitants.

Il est bon à savoir que :

- En cas de déclenchement intempestif, les forces de l'ordre

peuvent demander à voir votre installation et **un procès-verbal peut être établi** à l'encontre de l'installateur (ou propriétaire) qui aurait mis en place une alarme non conforme.

- Veillez donc à vous équiper de modèles conformes aux normes françaises et européennes afin de vous **éviter une amende**



pour troubles de la tranquillité publique.

Pour le bien vivre de chacun et les bonnes relations de voisinage nous vous demandons de faire le nécessaire et de laisser à *une personne de confiance l'accès et les codes permettant de désactiver vos alarmes* en cas de dysfonctionnement.

STOP
GUÊPES & CIE
 07 61 24 09 16

David MOREL
immobilier
 35 rue de St Etienne
 SAINT HEAND
06 61 72 18 60
www.3gimmobilier.com/davidmorel

BILAN SPORTIF
HIIT TRAINING
FUNCTIONAL TRAINING
OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE
COACHING PERSONNEL

Une salle de sport *unique!!!*
 ☎ 06 21 89 16 04 📍 Coach Actiu Santé
 5 rue des Terreaux, 42570 Saint-Héand

Didier DUVERT
CHAUDIÈRE
Gaz - Fioul
POMPE À CHALEUR

- Entretien
- Dépannage
- Contrat d'entretien

etsduvert@wanadoo.fr
04 77 54 02 35 **06 07 12 16 56**
ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

JEUNE Antoine
 Horticulture

EARL Du Bois Carré
 1891 Route de St Galmier
 42330 St Bonnet Les Oules
 06-22-70-74-05

Vente véhicules neufs et occasions
 Réparations toutes marques
 Réparateur agréé Citroën

CITROËN
Garage GUILLARME

Tél. 04 77 54 03 77
838, route de Sourcieu
 42330 - St-Bonnet-les-Oules

Jay Pierre *Menuisier*

- ▲ Menuiseries Bois, PVC, Aluminium
- ▲ Porte, Fenêtre, Baie coulissante, Volets roulants, Escaliers, Dressing, Parquet

62, rue de la Libération • 42480 La Fouillouse
Tél. 04 77 30 10 01 • Port 06 81 55 43 66
Fax 04 77 52 58 96

À la rencontre... des personnes qui nous sauvent....

Capitaine Fedi, vous êtes chef de compagnie, parlez-nous de la caserne d'Andrezieux....

C'est le centre de secours qui gère votre commune

Ce CIS (Centre d'Incendie et de Secours) est mixte, il réunit des pompiers 20 professionnels et 50 pompiers volontaires ; dont des officiers et des sous officiers.

Cette organisation leur permet de gérer ce qu'on appelle des « départs immédiats », ils sont dans les camions dans l'instant, dès que le bip sonne.

La profession est organisée en compagnies, nous faisons partie de celle de sud forez, ce sont des organisations territoriales. Il y a donc un chef de compagnie secondé par des chefs de centre sur chaque caserne.

La compagnie sud forez comprend : Andrezieux, St Rambert, Sury, Perigneux et Saint Galmier. La particularité des pompiers pro sur Andrezieux est qu'ils font aussi des gardes à l'aéroport d'Andrezieux Bouthéon.

La caserne d'Andrezieux cumule 2200 départs par an, dont 60 sur votre commune sur l'année 2019. Plus de 70% des interventions sont du secours à la personne, ensuite ce sont des incendies (maison, voiture, végétation), inondation ou tempête.

Elle se compose de 10 véhicules.

Deux risques majeurs dans cette zone : la Loire pour les inondations, c'est pour cela que nous sommes équipés d'un bateau pour les secours aquatiques et le site SEVESO.

L'effectif minimum est de 4 pompiers en garde. Equipe renforcée à la fois par des pompiers d'astreinte et par un infirmier, appelé aussi 3SM : Service Secours Santé Médical qui lui a un véhicule particulier qui protocolise le secours à la personne.

Les bâtiments qui hébergent des pompiers 24h/24, se composent de locaux de vie avec des coins de restauration et de couchage, des zones de bureaux, des aménagements sportifs.



Qu'est ce que les JSP ?

Ce sont les Jeunes Sapeurs Volontaires

Ils ont entre 12 et 16 ans, l'âge légal étant de 11 ans

Ils se retrouvent une fois par semaine pour apprendre les bases du métier. Après 4 ans, ils passent un brevet, bénéficient ensuite d'une formation complémentaire pour terminer pompier volontaire.

A 17 ans, ils peuvent partir en intervention s'ils sont encadrés.

Quand on appelle le 18, on tombe au standard chez vous ?

Non, les appels sont reçus à St Etienne, au CTA (Centre Traitement Alerte), ce sont eux qui déclenchent les départs au plus vite. D'où l'importance de dire de suite où on se situe pour ne pas perdre de temps et qu'ils puissent vous localiser.

Dans notre centre, on couvre les communes d'Andrezieux, Veauche, St Just, La Fouillouse, St Cyprien.

Votre commune est couverte par deux Casernes : Andrezieux et St Héand pour le haut de St Bonnet ;

Comment se déroule une journée type ?

La prise de garde est à 7h00, sa durée varie entre 12h et 24h, elle commence par un rassemblement.

S'en suit un inventaire précis de tous les véhicules, il est fait chaque matin du lundi au dimanche.





Ensuite des manœuvres journalières ou instructions théoriques sont faites.

Au programme également du sport encadré.

Tout ceci entrecoupé d'interventions dont les créneaux les plus fréquents sont 8h30 et 12h00.

L'après midi on s'occupe du matériel et des camions, un peu de sport en fin de journée. Le samedi est plus spécifique car les volontaires sont sollicités pour une manœuvre.

Vous connaissez notre commune, qu'en est-il du risque SEVESO ?

Depuis 2003 et l'accident d'AZF, il existe des Plans de Prévention

pour Prévenir des Risques Technologiques (PPRT).

Ils sont renforcés par des Plans d'Organisation Interne (POI) et des Plans Particuliers d'Intervention

Tout est planifié en amont par un Plan Communal de Sauvegarde

Tous les établissements à risques sont répertoriés ; des services sont dédiés à ce sujet.

Pour conclure, 3 conseils aux habitants qui lisent cet article ?

Dès que vous appelez le 18, dites ou vous êtes en 1^{er} ;

Installez vos alarmes incendies, c'est extrêmement important, elles peuvent vous sauver la vie. Souvent les personnes sont surprises dans leur sommeil.

Planifier avec vos enfants des circuits d'évacuation de la maison, ce sera plus simple en cas de panique
Merci Capitaine pour le temps que vous m'avez consacré.

Merci aux pompiers pour l'accueil et la logistique pour les prises de vue.

Merci à Richard Raquin pour la prise de contact

Et merci à l'ensemble des sapeurs-pompiers d'Andrezieux qui veillent sur nous

Nous vous retrouverons lors des journées portes ouvertes ou lors de formations de secourisme que vous dispensez régulièrement...
Nous vous mettrons en relation avec nos habitants...

CCAS

Définition

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public responsable de l'aide sociale au niveau local.

Rôle

Le CCAS développe des activités et missions (dans le cadre légal et facultatif), visant à assister et soutenir les populations concernées telles que, les personnes âgées, les familles en difficulté ou les personnes handicapées, en gérant des services utiles.

Il met en lien les personnes avec les prestations sociales locales (Aide personnalisée à l'Autonomie, Aide Sociale à l'Hébergement) , avec des activités de services à domicile (portage de repas, aide ménagère, paramédicaux, aide administrative...), avec

des activités d'échange (repas des anciens, marche ...)

Les CCAS sont cependant distincts des mairies juridiquement et financièrement parlant. Ils disposent de leur propre budget, séparé de celui de la commune.

Les aides ne sont pas que financières, les membres du CCAS animent l'action sociale sur le territoire de la commune en informant les habitants et en recueillant leurs ressentis afin de mieux adapter l'action sociale proposée par le CCAS.

Composition

Ses représentants, associés au conseil municipal, ont élu les personnes locales qui constituent le conseil d'administration du CCAS.

Les membres sont:

Guy Françon, Cassandre Janvier, Alexandra Teyssier, Séverine

Moulin, Caroline Béal, Nathalie Taler, Guy Mounier, Serge Grangy, Stéphanie Granger, Evelyne Kozic, Corinne Desgeorges, Sylvie Jullien

Actions 2020/2021

Cette année pour des raisons sanitaires, le CCAS a décidé de reporter le repas des aînés au printemps prochain mais il réfléchit à d'autres idées de partage.

Le CCAS vous informera régulièrement de toutes les actions sociales à venir. Le CCAS de Saint Bonnet les Oules participe, le plus concrètement possible à un contact direct avec les citoyens autour des missions sociales qui lui incombent, et souhaite apporter une proximité aux travers de différentes activités de partage, d'écoute, solidarité, égalité de traitement, neutralité et confidentialité.

Points d'apport POUBELLES

Régulièrement nos employés et les agents de SUEZ se retrouvent à ramasser au sol des débris, cartons... laissés soit par manque de civisme ou en raison des débordements des bacs.

Nous rappelons que :

les **gros cartons et encombrants doivent être déposés en déchèterie ou découpés**, les **bouteilles, petits cartons** doivent être **compressés** (pour réduire leur volume).

Nous n'hésiterons pas à relever les noms sur les cartons et à

les retourner aux propriétaires régulièrement.

Encore trop **de bouteilles en verre** sont jetées dans les bacs. On rappelle qu'il y a 3 **Bornes d'Apport Volontaire sur la Commune.**

Si les bacs sont pleins, ne laissez pas vos déchets, bouteilles, vêtements... informez la Mairie ou SEM - vous reviendrez plus tard.

En cas de problèmes sur vos bacs vous pouvez faire votre demande via un **formulaire en ligne pour un changement** de ces derniers sur le **site de SEM/Déchets**. Le service est gratuit.

Pour plus d'informations

Un seul numéro pour toutes vos questions sur les déchets, le numéro Infos déchets : 0 800 882 735.



Station d'épuration communale

La commune est autonome pour le **traitement des eaux usées** grâce à la construction d'une station d'épuration en fonctionnement depuis plus de 10 années.

Mais certains usagers considèrent le réseau d'assainissement comme étant un réseau d'égout et jettent tout et n'importe quoi dedans.

Nous vous remercions de ne plus jeter **les lingettes, protections ou autres tissus, préservatifs et autres objets divers et variés...**

Si certaines serviettes imbibées sont définies comme « jetables », et normalement « biodégradables », dans les faits, c'est bien différent.

D'autres vont considérer l'évier comme un exutoire et y déverser **peintures, solvants, dés-herbants, hydrocarbures et des huiles de vidange.**

Nos agents apportent beaucoup de soin au bon fonctionnement des installations mais ils sont souvent confrontés à *des pannes et*

des dysfonctionnements liés à ces débris et polluants.

Les **déchetteries** renvoient dans un **circuit industriel de retraitement et de recyclage les produits « toxiques » qui sont prévus au traitement de déchets hautement polluants.**

Merci de bien vouloir les y déposer. Le service est gratuit pour les particuliers.

Nous vous en remercions.



Hospitalité Saint-Étienne

Groupe Plaine

Cette année, le pèlerinage à Lourdes n'a pas pu avoir lieu à cause de l'épidémie, mais pour l'année 2021, il sera du 7 avril au 12 avril. Les pèlerins malades seront logés à l'Accueil Notre Dame dans l'enceinte du sanctuaire.

Nous, hospitaliers, nous serons toujours présents pour les aider dans leur pèlerinage.

Notre mission ne s'arrête pas là, beaucoup d'entre nous ont à cœur de leur rendre visite, à la maison de retraite ou chez eux.

Notre concours de belote en février nous permet d'apporter un soutien financier à plusieurs d'entre eux.

Si vous voulez nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir,

vous vivrez des temps conviviaux et recevrez beaucoup des personnes visitées.

Contacts :

Roger COMBE :

Tél : 04 77 54 14 74

Hélène DESCOURS :

04 77 52 52 76

La bibliothèque de Saint-Bonnet-les-Oules

Vous aimez la lecture ? Nos bénévoles vous attendent les mercredis et dimanches de 10h30 à 12h (fermeture en août).

Après la crise particulière de 2020 qui nous a conduit à fermer nos portes pendant plusieurs mois pour la sécurité de tous, nous vous rappelons que, grâce à notre collaboration avec la Médiathèque Départementale de la Loire, même en cas de fermeture, votre inscription à la bibliothèque vous permet d'accéder à de nombreux services en ligne car l'accès à la Médiathèque Numérique de la Loire est inclus dans l'abonnement à votre bibliothèque.

Pour vous connecter rendez-vous sur : <https://mediatheque-numerique.loire.fr/Default/accueilportal.aspx>.

Il vous suffit ensuite de remplir le formulaire en ligne : vous choisissez la bibliothèque de Saint Bonnet les Oules dans le champ « **Bibliothèque** ». Vous serez averti

par mail de l'activation de votre compte après validation par nos soins. Votre compte sera alors valable un an à partir de la date de validation de votre compte.

Grace à ce compte vous bénéficiez :

- D'une sélection des dernières sorties vidéos en ligne
- De nombreuses nouveautés littéraires en format livre numérique, Découvrez les procédures pour télécharger, lire et rendre les documents directement sur <https://mediatheque-numerique.loire.fr/Default/ebooks.aspx>
- D'un large choix de musiques à écouter en illimité sans interruption
- D'un kiosque numérique qui propose la lecture en ligne de plus de 500 magazines de la presse française et internationale, disponibles le jour même de leur sortie.
- D'une multitude de cours en ligne en autoformation pour

approfondir de multiples centres d'intérêt

■ Et bien plus encore...

Nous vous souhaitons donc de bons moments de lecture et de découverte.



Association Gym Loisirs Création

Le mot de Mireille

En ces temps compliqués, nous avons fait le maximum pour garder le lien avec nos adhérents en proposant des cours dispensés en visio puis en période de déconfinement et en fonction de la météo, les cours pouvaient se passer en extérieur.

Pour la rentrée, nous espérons vous retrouver nombreux à venir pratiquer en toute convivialité vos activités physiques et sportives préférées : Cardio, Renforcement musculaire, Hiit, Pilates, Stretching.

Informations reprises des cours et tarifs

Toutes nos activités se déroulent à l'Espace Sylvestre



■ GYM TONIQUE

Attention légère modification de l'horaire

Mardi de 19h00 à 20h00, reprise le 15/09/2020

■ GYM DOUCE

Jeudi de 9h15 à 10h15, reprise le 17/09/2020

TARIF gym annuel « Nouvel adhérent » :

10 € l'adhésion par famille + : Cotisation GYM (30 cours/an) 72 €
Pour 1 activité :
10 + 72 = 82 €

Pour 2 activités :
10 + 72 + 67 = 149 €

TARIF annuel exceptionnel pour les adhérents de la saison 2019-2020 qui se réinscrivent à un cours de gym : 50 € adhésion comprise.

Renseignements :
Yvette : 06 78 25 06 64
ou Martine : 06 89 79 95 59

■ PATCHWORK

Mardi 14h00
reprise le 22/09/2020

Renseignements :
Maryse 04 77 54 10 89

■ SOPHROLOGIE

Lundi matin de 9h45 à 11h,
reprise le 14/09/2020

Lundi soir de 18h45 à 20h,
reprise le 14/09/2020

TARIF annuel :

10 € l'adhésion par famille
+ Cotisation 72€ le trimestre
Inscription et renseignements auprès de Sylvie Jullien
06 74 26 01 90.

Quelques mots sur le cours de gym du mardi soir.

Le public **dynamique** du mardi 18h45 à 19h45 apprécie des séances de fitness **dynamiques** !

Pas de modèle type de séance mais toujours en musique. Chaque cours est basé sur différentes APS (Activités Physiques et sportives), body sculpt, cross-training, pound, boxing, stretching en fin de séance, avec pour objectifs le renforcement musculaire et l'entraînement de la fonction cardio-vasculaire.

Au moment où vous lirez la Gazette, toutes les activités auront déjà repris.

Il est toujours possible de vous inscrire en cours d'année, n'hésitez pas à nous contacter.

Le mot du patch, hommage à Dédette

Claudette Michard a intégré le groupe de patchwork dès la création de cette activité au début des années 2000.

Elle est devenue au fil des années une figure emblématique de cet atelier.

En toute modestie et simplicité, Claudette aimait transmettre son expérience et proposait de bon cœur son aide et son savoir-faire aux autres. Ses qualités de brodeuse, l'amour du travail bien fait et la minutie apportée à la réalisation de ses ouvrages forçaient l'admiration de toute l'équipe.



Patch réalisé au profit du Téléthon en 2002 et auquel participa Claudette



En 2011, nous avons fêté les 80 ans de Claudette.

Claudette gardait le sourire en toutes circonstances et restait toujours d'humeur égale ce qui en faisait une personne aimée, appréciée et respectée. Chaque mardi après-midi, elle offrait à ses amies sa gentillesse, sa douceur et sa sagesse. Claudette affectionnait tout particulièrement le calme, la tranquillité et la sérénité

de l'atelier patchwork où elle se sentait très à l'aise.

Pendant le confinement, début avril, Claudette est partie discrètement comme elle a vécu toute sa vie, laissant ses compagnes de patchwork seules, abattues et très affectées. Pour tout le groupe de patcheuses les mardis après-midi sans Claudette n'auront plus le même intérêt.

Ses amies de l'atelier patch.

Le mot de la présidente.

Depuis 1987 à l'association « Gym de Saint-Bonnet », je souhaitais fin juin 2020 laisser mon poste et passer la main à de nouvelles personnes pour reconstituer le bureau. Bien sûr une fête était prévue, mais le covid nous oblige à tout

reporter pour j'espère le printemps 2021. En attendant je serai encore là pour cette année de transition et de mise en place du nouveau bureau.

Pour cette fête programmée en 2021, j'appelle tous les adhérents y compris les anciens à rechercher photos, films, anecdotes, en vue de l'organisation de ces retrouvailles.

Vous pouvez me contacter et laisser vos coordonnées par mail à yvettegros@wanadoo.fr

ou par téléphone 06 78 25 06 64

Prenez soin de vous, je vous donne rendez-vous en 2021.

Au plaisir de vous revoir.

Yvette Gros,
Présidente
de Gym Loisirs Création.

SBLLOL (Saint-Bonnet-les-Oules Loisirs) vous propose 2 activités

Marche Rapide / HIIT



Chaque jeudi les adhérent(e)s se retrouvent à partir de 18h55 à la salle Sylvestre pour une marche rapide d'une heure ou un cours de HIIT en cas de mauvais temps.

Le HIIT : entraînement fractionné de haute intensité, qui alterne des exercices d'efforts intenses et des périodes de récupération.



Un cours de PILATES (renforcement musculaire profond qui améliore souplesse, force, et maintien) est également proposé.

Ces activités sont dispensées par Eliane, éducatrice sportive diplômée d'Etat et formée à la méthode Pilates.

Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année,

Planning saison 2020-2021 :

Judi 19h à 20h Marche rapide/ HIIT

Judi 20h10 à 21h10 Pilates



Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année.

Renseignements

Tel: 06 49 81 02 80

Mail: saintbonnetlol@gmail.com

L'école les 4 Vents.

Après une fin d'année particulière avec le COVID 19 et le confinement, l'école de Saint Bonnet Les Oules ouvrira ses portes le 1^{er} septembre, en accueillant une sixième classe et une nouvelle directrice, Julie Dupuy. Toute l'équipe enseignante ainsi que les associations remercient chaleureusement Nathalie Charretier pour son travail durant ces 4 années. Nous lui souhaitons tous une pleine réussite dans ses nouveaux projets.

Pour rappel l'École Les 4 Vents de Saint-Bonnet Les Oules est un établissement catholique sous tutelle du Diocèse et sous contrat d'association avec l'état. Ce dernier finance les charges du personnel enseignant, et l'enseignement est conforme aux instructions de l'éducation Nationale.

La gestion et le fonctionnement de l'école sont assurés par le concours **des parents bénévoles** au sein de 3 associations :

OGEC qui assure en étroite collaboration avec la directrice de l'école, la gestion financière, économique et sociale de notre établissement scolaire.

APEL accueille les nouvelles familles, anime la vie de l'école à travers des événements comme le loto, tournoi de pétanque, carnaval... Le produit des ventes permet de financer des activités et des sorties pour les élèves.

Les jeunes foyers est le propriétaire du bâtiment de notre école. Cette association décide et entreprend les travaux nécessaires à l'école, et organise la kermesse de l'école qui est son principal financement.

Cette nouvelle année promet d'être enthousiaste, car nous avons le plaisir d'ouvrir une sixième classe. Cet



effectif supplémentaire permettra d'alléger les classes actuelles toujours dans l'objectif d'un meilleur enseignement pour les enfants.

La classe passerelle sera aussi maintenue, avec pour objectif d'accueillir les tous petits pour les préparer au mieux à la scolarité.

Nous avons aussi le plaisir de vous présenter quelques manifestations organisées par les différentes associations :

- Brocante Puériculture fin février ou fin mars
- Carnaval le 20 mars 2021
- Concours de pétanque le 11 juin 2021
- Kermesse le 4 juillet 2021

Nous remercions chaleureusement les parents d'élèves, l'équipe pédagogique dans son ensemble ainsi que la Mairie sans qui rien ne serait possible.



Bonjour, je suis Julie DUPUY, la nouvelle cheffe d'établissement de l'école primaire du village. Enseignante jusqu'ici à Saint Chamond, j'ai commencé il y a un an un parcours de formation pour la fonction de chef d'établissement.

Parce que ma priorité est de porter le projet éducatif, pédagogique et pastoral de l'enseignement catholique, j'ai accepté la mission qui m'est confiée aujourd'hui et je suis très heureuse de pouvoir intégrer cette communauté éducative.

Comme parents, nous savons qu'il est important que vos enfants puissent s'épanouir, être accompagnés pour évoluer dans le monde de demain. C'est pourquoi le projet parental d'éducation et l'engagement éducatif et pédagogique porté par les enseignants seront conjointement menés et constitueront la principale visée de l'établissement.

Le projet d'établissement n'aura d'existence que s'il est partagé par l'ensemble de la communauté éducative. Impulsé par le chef d'établissement et avec l'accompagnement de tous les acteurs, il garantira le cadre nécessaire à la formation de chaque enfant.

Club Amitié et Loisirs

Notre Club Amitiés et Loisirs a fêté ses quarante ans en 2017, au départ c'était le Club du Troisième Age.

Nous nous réunissons tous les jeudis après-midi de 14 à 18 heures à la salle des anciens Espace Sylvestre. Beaucoup jouent à la coinche, d'autres préfèrent le triominos, le rummikub, ou le scrabble, chacun suivant ses goûts, les parties sont interrompues pour le goûter et le café, nous passons d'agréables après-midi.

Au cours de l'année 2019, nous avons organisé un concours de belote InterClub, Avezieux, Chambœuf et Bellegarde-en-Forez.

Le Samedi 3 Mars, c'était notre concours de belote annuel habituel.

Le Jeudi 25 Avril le Club de Cuzieu nous a invités pour un repas

avec après-midi détente, nous y sommes allés nombreux.

Le Jeudi 25 Mai, journée détente, sortie en autocar, visite de la Cave de Die, de la ferme aux papillons, repas au restaurant.

Le Jeudi 20 Juin, sortie en autocar, promenade en bateau sur le barrage de Villerest, visite du Musée Alice Taverne d'Ambierle.

Comme les années précédentes nous avons fêté les anniversaires des membres du Club avec des fleurs, gâteaux, boissons toujours dans la joie et l'amitié. Bien sûr nous avons fêté Noël par un repas au restaurant cette année c'était au tour de l'Auberge du Château.

Notre Club vieillit, le nombre d'adhérents est en baisse, aussi nous avons envisagé de nous regrouper avec d'autres Clubs pour les différentes sorties.

Cette année nous sommes fermés depuis le 15 Mars (Coronavirus).

Sitôt que les conditions le permettront nous reprendrons toutes nos activités et nous espérons bien inscrire de nouveaux adhérents.



Le confinement a montré les difficultés à vivre enfermé, alors retrouvons nous pour passer de bons moments ensemble en toute amitié.

Contact

Mme Gerin Marie-Louise
(Présidente) : 04 77 5410 93
Mme Jolivet Colette :
04 77 54 15 33
Mr Jay Henri :
04 77 06 57 86



Associations

L'Association Musicale de St Bonnet les Oules

Depuis la rentrée 1982, l'Ecole de musique accueille tous les enfants, adultes qui souhaitent apprendre à jouer d'un instrument.

La priorité de l'école est la promotion de l'aspect collectif de la musique. La participation à un ensemble ou à un orchestre permet à l'élève d'évoluer en groupe et de découvrir l'harmonie musicale. Mais auparavant, l'élève étudie et pratique individuellement l'instrument de son

choix : Clarinette - Flûte Traversière - Trompette - Batterie - Cornet - Tuba - Saxophone - Cor

L'élève après une ou deux années d'enseignement peut intégrer l'orchestre junior, les Gammes Boys, les répétitions se déroulent le samedi matin.



L'Orchestre d'Harmonie, la 8^{ème} Note, est ouvert à tous les musiciens de tous âges jouant d'un instrument à vent, percussion,...

Les répétitions se déroulent chaque vendredi soir, et tout au long de l'année se déroulent les concerts et manifestations.

Moments forts

Festival d'Harmonie

Dimanche 23 juin 2019 l'Harmonie de St Priest en Jarez nous avait invité à fêter ses 25 ans lors d'un grand festival de musique avec 4 formations musicales l'Harmonie de la Chazotte de la Talaudière, l'Harmonie de Côte-Chaude,



l'Union Musicale de Terrenoire. C'est à 19h que le final surprise tant attendu retenti et c'est sur la musique de «HAPPY» de Pharrell Williams que les 5 formations se retrouvèrent pour le morceau commun soit près de 150 musiciens.

Concert de Ste Cécile



Samedi 30 novembre 2019, Concert à Veauche, en faveur du Téléthon, nous avons été invités par Mille coups de cœur à fêter St Cécile. Mille coups de cœur de Veauche, l'Echo des montagnes de St Martin en Haut et la Chorale tous en Chœur d'Avezieux ont uni leurs voix avec la musique de la Huitième Note pour un final triomphal !

Audition du Nouvel An

Merci aux élèves de l'Ecole de musique pour cette belle Audition du Nouvel An ! C'est toujours une soirée importante pour les enfants, ils travaillent durs pour nous présenter un beau programme. Les familles et amis venus en nombre pour les encourager ont pu apprécier leur spectacle.



Concert Tapas

Une belle soirée avec la présence de l'Etoile de Buisnière que nous avons du annuler en raison du Covid 19.

Notre saison 2019-2020 s'est arrêtée de façon précoce en raison de la crise sanitaire que la France traverse. La priorité était la santé de tous !



Oh Happy Day

Malgré tout, la 8^{ème} note a continué à travailler à la maison, chaque musicien a enregistré sa partition de « Oh Happy Day » et Sylvain HEYTE s'est chargé du montage vidéo et audio. Le 14 mai 2020 la 8^{ème} Note a pu présenter sur les réseaux sociaux sa vidéo !



Rentrée 2020

Publication d'une musicienne :

« Elle ne laisse tromper personne, elle soulève des montagnes, stoppe des guerres et à la fois les dénonces, elle est avec toi dans le meilleur comme dans le pire et jamais ne pourra te trahir. Elle te fait rencontrer des personnes exceptionnelles que certaine fois tu ne pourras plus quitter.

La musique est une de tes meilleures amies de la vie. Apprend à l'écouter et tu ne pourras qu'aller

mieux. Bien plus qu'une passion, une véritable famille.

J'ai tellement hâte de pouvoir de nouveau partager des moments comme ceux-ci, des moments uniques, extraordinaires et inoubliables. »

Tout est dit ! Venez nous rejoindre même en cours d'année, Musicien en herbe ou confirmé, l'école de musique, l'Orchestre d'Harmonie s'adresse à tous !

Atelier terre d'argile

A l'instar de la société toute entière, notre atelier a connu, la saison dernière, des turpitudes déstabilisantes. Comme tout le monde, mi-mars, nous tirâmes le rideau. Oubliées les manifestations habituelles, foire à la poterie et notre exposition annuelle. Malgré tout, une partie de notre activité a pu se terminer à temps, notamment pour les stages de tour et de raku. Celui de la jarre à la corde, interrompu, se terminera à la rentrée.

Les animatrices, les élèves et moi-même, espérons que les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Aussi, c'est avec volontarisme que nous organisons l'ouverture de la saison 2020 2021.

Sauf contre-indication sanitaire les cours hebdomadaires reprennent le 14 septembre. Pour rappel, ils s'établissent ainsi :

■ **Sept cours adultes** échelonnés les lundis et mardis animés par Corinne et Annie,

Corinne : 06.75.63.5706

Annie : 06.12.41.51.53

■ **Deux cours enfants** animés par Marilyne, les mercredis après-midi. (possibilité d'ouverture d'un troisième, le matin)

Marilyne : 07.77.28.67.41

Les stages :

■ Tour, ils auront lieu le premier les 3, 4 et 11 octobre 2020 et le second les 23, 24 et 31 janvier 2021

■ Nouveauté : stage de transfert d'image et de photo... 16, 17 janvier et 6 février 2021

■ Stages pour enfants à chaque vacances scolaires.

Bien-entendu, l'accueil des élèves se fera selon les conditions sanitaires imposées par le gouvernement. A savoir : port du masque obligatoire, lavage des mains fréquent au gel hydro-alcoolique (fourni par l'atelier), désinfection de l'outillage, et bien-sûr, une nouvelle organisation sera mise en place pour respecter les distances entre chaque personne. Pour information, lors d'un cours complet, le nombre de personnes maxi dans les locaux est de douze.

Merci aux animatrices, Annie, Corinne et Maryline et bonne saison à toutes et tous.





Associations

ABH Football Club:

Cette année 2019/2020 restera malheureusement une saison tronquée par la Covid-19

Sportivement nos 300 licenciés ont été arrêtés dans leur passion du football malgré des résultats encourageants. L'arrêt des compétitions et l'annulation de toutes nos manifestations ont stoppé le club dans une belle dynamique.

En cette période compliquée ABH a tenu à apporter son soutien au travers de 2 gestes symboliques

- Des chocolats pour le personnel de santé
- Des plans de fleurs pour les résidents de la maison de retraite de St Héand

Nous remercions encore plus chaleureusement en cette période difficile nos sponsors qui ont répondu présents à nos projets.

Acteurs majeurs pour un week-end avec un tournoi de foot à Barcelone pour les U11 et en Ardèche pour les U13 (projets reportés à la saison prochaine)

ABH remercie toutes les personnes dynamiques qui s'impliquent dans la vie du club : joueurs, entraîneurs, et tous les membres du bureau qui travaillent dans l'ombre (gestion buvette, casse-croûtes, équipements, suivi des licences, contrats, subventions, trésorerie...)

Saison 2020-2021

ABH espère reprendre un rythme normal : à noter des journées de stage encadrées par Corenthin ont été proposées pendant les vacances d'été aux catégories U7 à U13.

Nouveau challenge

« le walking football » ABH sera un des premiers club de la Loire à lancer cette section foot en marchant. Pour les + de 60 ans qui souhaitent continuer une acti-



Pique-nique lors d'une journée de stage de foot

tivité physique tout en passant un moment convivial. Pour plus d'informations consulter notre site :

www.abh-foot.com ou appeler son responsable Daniël Quatorze 06 86 59 30 09

Après une première année avec Corenthin qui a réussi son BPJEPS, nous continuerons de l'accompagner durant son apprentissage pour préparer le BMF (Brevet de Moniteur de Foot)

Bonne saison à tous

Pour tous renseignements :

Martine Ogeard

06 84 67 64 26

André DAURAT

06 24 40 97 62

Retrouvez toute

l'actualité du club sur:

<http://www.abhfoot.com>



U11-Barcelonne



FAITES CONFIANCE À TOUS NOS ANNONCEURS

SPS SERENITE PROTECTION SERVICES
VOTRE SECURITE. NOTRE PRIORITE

Serge VILLATIER
Responsable commercial
06 07 42 18 68

Tél. : 04 77 02 03 80
Fax : 04 77 02 03 90
Email : sv@sps42.fr
Bureaux & Showroom
15 bis, Av. de St-Etienne
42160 Andrézieux-Bouthéon

www.sps42.fr

L'Auberge du Château

Restaurant
202 Allée du bourg
Saint-Bonnet-les-Oules

04 77 93 40 93

RANDOLAND

DÉCOUVREZ LA FRANCE
AUTREMENT !..

Jardins FORÉZIENS

PAYSAGISTE

Maxime : 06 62 37 94 09 - Cédric : 06 11 76 57 84
04 77 54 17 93
www.jardinsforeziens.com

Création et entretien d'espaces verts
escalier et muret en pierres
terrasse- pavages

Frederic'Coiffure
MAÎTRE ARTISAN
MASCULIN, FÉMININ, JUNIOR

26 rue de la Libération
42480 La Fouillouse

04 77 30 12 17

Bourgin

PEINTURE INDUSTRIELLE
APPLICATION POUDDRE
EPOXY POLYESTER

Z.A. Lapra
42330 ST-BONNET-LES-OULES
Tél. 04.77.54.15.87
SARL Télécopie 04.77.54.03.20

Nous remercions les artisans et commerçants qui ont bien voulu participer à la publication de la Gazette.
Toute personne intéressée par un encart publicitaire peut s'adresser en Mairie : 04 77 54 05 82



Associations

Le 35^e marché des potiers créateurs

vous donne rendez-vous pour le Week end de la fête des mères les 29 et 30 mai 2021

Petite parenthèse de l'édition 2020 à cause de la situation sanitaire !



En 2021 le marché des potiers créateurs se retrouvera au printemps sur l'allée des Tilleuls. Nous l'espérons très fort autant pour notre village que pour les artistes qui sont cette année en grande difficulté du fait de l'annulation de nombreuses manifestations.

Les potiers sélectionnés en 2020 pourront ainsi vous présenter tout leur savoir-faire artisanal autour des métiers de la terre.

Comme à son habitude, l'association de la foire à la poterie permet, grâce à la sélection des potiers céramistes, de vous faire appréhender les différentes techniques de fabrication en fonction des terres, matières premières, utilisées.

Tout au long du week end vous découvrirez ou redécouvrirez le travail de la main au travers des 3 terres utilisées : la faïence, le grès et la porcelaine, les différentes méthodes de réalisation des pièces soit le tour, le colombin, la plaque, le coulage, l'estampage avec des savoirs faire, des techniques propres à chacun des potiers et des décors permettant de créer des objets uniques made in France ou made in Italie !

Le savoir-faire traditionnel rejoint de plus en plus les techniques contemporaines pour des objets tendances.

L'atelier Terre d'Argile, exposera les travaux de ses élèves, et les 3 animatrices raviront les enfants





avec leurs « activités-terre » : modelage, tournage ou émaillage. Vous retrouverez notre Lituanienne gagnante de l'expo concours précédente. L'affiche de cette année montrera d'ailleurs ses créations !

L'association est toujours labellisée par « D'ARGILES » association qui regroupe plus d'une centaine de potiers de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Comme pour chaque édition nous avons besoin de bénévoles afin

que ce week-end soit encore et toujours une réussite, dans une belle ambiance de convivialité et d'accueil pour nos visiteurs et potiers participants. Vous aurez dans vos boîtes aux lettres en mai 2021 des flyers de l'association (proposition de planning permettant l'organisation du week-end, possibilité d'héberger des potiers le samedi soir).

Nous tenons à remercier par avance la mairie, les employés communaux et tous nos sponsors

publics et privés. Nous comptons sur leur fidélité.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la manifestation vous pouvez consulter le site internet en tapant sur votre moteur de recherche « foire à la poterie de Saint Bonnet les Oules »

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein de l'association, nous serons ravis de vous accueillir
Tél. : 06 15 73 70 30





Associations

Tennis Club de Saint Bonnet les Oules

Bienvenue aux nouveaux adhérents !

Cette année de nombreux adhérents ont eu la chance d'inaugurer les courts de tennis flambants neufs ainsi que le terrain de Padel qui connaît depuis un franc succès !!

Tous les joueurs du club peuvent s'initier à ce nouveau sport de balle qui se joue en double. Les adhérents ont aussi la possibilité d'inviter des personnes extérieures au club par le biais d'achat de tickets (5 euros l'unité à commander auprès du bureau de l'association).

Ce beau projet a pu voir le jour grâce au soutien de la municipalité et particulièrement de M. Dominique Mangel qui a soutenu le projet et suivi de près l'évolution du chantier. Un grand merci à vous.

Le Tennis Club de Saint Bonnet les Oules bénéficie également aujourd'hui d'un local rénové et agrandi offrant ainsi un espace de stockage du matériel de l'école de tennis. Cela a permis de créer un espace dédié à la convivialité modernisé et agrandi pour de meilleures conditions d'accueil et de

partage entre joueurs. Un grand merci là encore aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour l'aménagement de ce club house.

Grâce à ces nouvelles infrastructures, à l'engagement de la municipalité, au dynamisme des bénévoles, ainsi qu'à la sympathie de chacun des membres, le club ne cesse de se développer, dépassant aujourd'hui les 130 adhérents.

L'entente TCSBO -TC Chambœuf et les compétitions :

En raison du contexte particulier cette année, les rencontres du championnat de la Loire jouées par équipe n'ont pu se faire qu'à l'automne.

Au printemps la motivation et l'envie de se rencontrer étant trop forte, les clubs de Chambœuf et de

Saint Bonnet les Oules ont créés la Summer League (tournoi amical interclub) où les habitués ainsi que les nouveaux adhérents ont pu se rencontrer et partager une partie de tennis, toujours dans la bonne humeur !

Merci au club de Chambœuf pour l'organisation et la participation à ce tournoi.

Des rencontres amicales féminines et masculines avec les clubs voisins ont été organisées (Club de Sury et Huringues) dans une très grande convivialité.

L'école de tennis :

L'école de tennis animée respectivement par M. Franck Cazorla ET M. Michael Chevallier est toujours aussi dynamique. Avec pas moins de 7 groupes à encadrer, du mini tennis (à partir de 4 ans), jusqu'aux plus grands (16 ans).

La bonne humeur est toujours de mise. Lorsque le temps est au beau fixe les parents restent pour discuter et l'implication de certains comme Gaël Laboure a permis de mettre en place des goûters à thème (crêpes à la chandeleur, glaces party).

Grâce à la rénovation du club house nous pourrons, pour cette nouvelle saison, accueillir également chaleureusement les parents autour d'un café ou d'un thé lorsque le temps sera plus frais.

Nouveauté : Pour la saison 2020 - 2021 et face à des demandes de





plus en plus nombreuses, plusieurs cours adultes sont mis en place pour tous niveaux.

Découverte Padel :

Toutes les personnes intéressées pour découvrir le Padel pourront le faire lors d'une séance d'initiation proposée les mercredis à 18h. Contact Padel : Franck Cazorla : 07 60 28 91 77.

Animations et convivialité :

Au fil de l'année plusieurs moments conviviaux sont proposés aux adhérents.

Cette année Franck Cazorla a mis en place plusieurs soirées apéro/ barbecue avec matchs amicaux.

Sophea Chroom a initié un tournoi mixte amical de Padel suivi d'un repas partagé.



Oui il fait bon vivre à St Bonnet et au Club de Tennis / Padel alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

École de tennis / cours adultes / initiation padel

Les inscriptions pour la saison 2020/2021 sont encore ouvertes. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'affichage du Club-House. Pour une nouvelle adhésion vous pouvez contacter Mr Teyssier :

06 63 73 00 70

Pour les cours adultes vous pouvez contacter Mr Cazorla : 07 60 28 91 77

Pour les cours enfants vous pouvez contacter Mme Gros : 06 52 12 73 00

Moto club SLASH enduro

Le moto club SLASH enduro est domicilié sur la commune de Saint-Bonnet les Oules depuis de nombreuses années.

Son activité est la pratique de la moto verte dite enduro dans les chemins cadastrés et/ou sur des voies privées mais avec autorisation des propriétaires dans le respect des riverains et des autres usagés des chemins ruraux.

Nous sommes actuellement 25 adhérents au moto club. Certains pratiquent la moto en compétition sur le championnat de Ligue ou de France. D'autres plus modestes à de simples balades.

Mais tous partagent la même passion, et le même code de conduite responsable dans les chemins de notre si belle région. Et chaque mois, une sortie est organisée par l'un des membres pour partager tous ensemble une belle journée.

Nous participons également à des rencontres entre moto club de la région, notamment avec le Moto Club du Haut Forez.

Si vous avez une moto homologuée ainsi que l'équipement nécessaire, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Amicalement

Le Président Jérôme Cote



Un peu d'histoire avec les anciens combattants



De g à d, Pierrot Jullien, Roger Bonnefoy, Joseph Moulard, Pierre-Marie Grange

La section des ACPG CATM de Saint-Bonnet est l'héritière d'une amicale très ancienne créée par les anciens poilus survivants de la grande guerre, celle de 14-18. Notre monument aux morts témoigne de l'hécatombe au sein de la population Saint-Bonnaire : 40 morts pour une population d'un peu moins de 800 habitants. Le nombre des rescapés diminuant au fil des ans, les trois ou quatre derniers décidèrent - non sans difficulté - d'accueillir ceux que l'on appelle encore les « Anciens Combattants Prisonniers de Guerre » revenus de la terrible guerre de 39-45. Le flambeau fut alors repris par Marius Jullien qui devint président de la section locale, laquelle faisait partie d'une association départementale, elle-même adhérente d'une fédération nationale créée officiellement en 1945. A cette époque, l'association départementale comptait plus de 15 000 adhérents, et la section locale, une bonne trentaine. Au niveau national, la FNCPG - Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de

Guerre - avait plus d'un million d'adhérents.

Le conflit algérien, trop longtemps qualifié d'« opération de maintien de l'ordre », concerna de nombreuses classes d'âge entre les années 1954 et 1964, qu'il s'agisse de militaires de carrière ou d'appelés du contingent. Leur démobilisation et le retour furent souvent difficiles. Pourtant, dès 1963, au congrès de PAU, la FNCPG avait adopté le principe de l'intégration des anciens d'Algérie. Mais, dans la Loire, il fallut attendre 1976 et le congrès de St Bonnet le Château, pour que les ACPG officialisent la présence des CATM (Combattants d'Algérie Tunisie Maroc) au sein d'une association commune, les ACPG CATM. C'est à peu près à cette époque que Marius Jullien céda la présidence à Georges Sartor, engagé volontaire 39-45 dans la marine. C'est lui qui

demanda et obtint les premières cartes du combattant pour ses ressortissants.

En 1982, Georges Sartor céda sa place à Pierre Francon, peu avant que Jean-Pierre Jullien succède à Pierre Rival à la mairie. Le nouveau président - toujours un ACPG - resta en poste pendant les dix années qui suivirent.

En 1992, Pierre Jamien devint le premier président CATM de la section locale, où les ACPG ou leurs veuves, étaient encore nombreux, parmi lesquels Jean Bruel, Gabriel Fontvieille Marcel Françon, Claudius Jacquemond, Jean-Marie Jeampierre, Pierre Mely, Joseph Moulard, Baptiste Villemagne. Pierre Jamien exerça ses fonctions jusqu'en 2012, accueillant de nouveaux CATM tandis que les ACPG ou leurs veuves disparaissaient un à un. Marie-Thérèse Ponchon a été la dernière à disparaître l'an dernier. Parmi les CATM, Maurice Raynaud et André Bayard étaient les premiers à nous quitter.

En 2012, Roger Chapuis assura une présidence éphémère d'une année, avant que la relève soit



Pierre Francon et son porte-drapeau, Antoine Jamien



Georges Sartor avec le Maire, M. Rival



Pierre Jamien

prise par François Dimier jusqu'à ce jour. L'effectif est aujourd'hui de 23 adhérents, qui s'efforcent de maintenir la tradition et de participer aux principales commémorations, grâce au dévouement des porte-drapeaux successifs. Robert Moulin a ainsi succédé depuis 3 ans à Marcel Bayard, qui, lui-même, avait assumé la fonction pendant une bonne dizaine d'années. La période récente a été malheureusement endeuillée par plusieurs départs de CATM : Pierre-Marie Grange, Jean Souve-



Cérémonie du 8 mai 2020

ton, Marcel Jay, et Michel Jacquemot : ils sont toujours à nos côtés. Depuis le début de l'année, le contexte sanitaire et le confinement ont mis à mal l'activité de la section, et les cérémonies commémoratives habituelles. Grâce à la caution de la municipalité, nous avons pu déposer une gerbe lors

du Huit mai, avec la participation symbolique de M. le Maire, de sa première adjointe, du porte-drapeau, et du Président. Comme l'ensemble de la population, nous espérons des jours meilleurs...

Préparé par
François DIMIER

Facebook

Tout commence en octobre 2011 date de création de la page Facebook {Saint Bonnet Les Oules}.

J'ai vraiment voulu en créant cette page Facebook faire vivre le village et ses associations par un moyen que beaucoup de gens utilisent et connaissent aujourd'hui les réseaux sociaux (Facebook/Instagram). Au départ il n'y avait que quelques personnes actives sur la page et maintenant il y en a plus de 640 provenant du village et des communes alentours.

Arthur Lagier





Associations





Manifestations bonnetaires



Membres de l'association Manifestations Bonnetaires

Créée en 2015, l'association « Manifestations bonnetaires » est composée d'une dizaine de membres, qui organisent divers événements tout au long de l'année dans le but de dynamiser la vie du village (marchés, don du sang, chasse aux œufs de Pâques...).

Nos événements :

- La Chasse aux œufs se déroule le lundi de Pâques dans le parc du château de Saint Bonnet les Oules. La chasse est ouverte à tous les enfants jusqu'à 10 ans sur inscription préalable. En échange de leurs découvertes, les enfants se verront remettre une friandise.
- Le Salon « Créateurs et gourmandises » a lieu le premier dimanche du mois d'avril et vous propose de découvrir les produits artisanaux de notre région.

Ces deux événements ont dû être annulés en cette année 2020 impactée par une crise sanitaire sans précédent.

- Depuis deux ans le Marché de Noël est devenu nocturne et est

une réussite en termes de fréquentation. C'est pour cette raison que nous conservons cette programmation pour l'édition 2020 qui aura lieu le vendredi 4 décembre à partir de 16 heures à l'Espace Sylvestre*. Dans un esprit afterwork, ce marché vous proposera de nombreux exposants gourmands pour vos achats de Noël. Subissant les aléas des autorisations diverses, il ne nous est pas possible de programmer et garantir les animations qui entourent le marché en cette année 2020.

Les événements associés à d'autres organismes :

- Le Don du sang a lieu deux fois par an à l'Espace Sylvestre, les membres de l'association ont en charge la préparation de la salle et la collation.
- Lors des Journées du patrimoine, au mois de septembre,



Marché de Noël nocturne



Nous ne pouvons pas garantir les animations prévues sur cette affiche.

les membres de l'association assistent les propriétaires du château de Saint Bonnet pour encadrer les visites.

L'association « Manifestations bonnetaires » est à votre écoute pour l'organisation d'événements sur la commune de Saint Bonnet les Oules et peut se positionner en support associatif et logistique. Si vous désirez vous investir dans la vie du village et intégrer une équipe conviviale, vous êtes les bienvenus.

***dernière minute :** En raison des restrictions sanitaires, cette manifestation est finalement annulée.

Coordonnées de l'association

Mail : manifestations.bonnetaires@gmail.com
Facebook : Manifestations Bonnetaires



Le Groupement des 4 Cantons des Monts du Lyonnais.



Notre association a été créée il y a 55 ans par les élus des Monts du Lyonnais, Rhône et Loire, afin de participer à l'animation du territoire en organisant des manifestations, en proposant des services pour faciliter l'organisation d'autres manifestations. Elle regroupe 42 communes.

Bien que les Cantons ne soient plus les mêmes, notre Association a conservé le périmètre des 4 anciens Cantons, reconnu comme étant suffisamment grand pour bien se connaître, travailler et communiquer ensemble. Par contre, nous recherchons une nouvelle appellation.

2020, une année pas comme les autres. Le Groupement des 4 Cantons n'a pas échappé à la règle.

Plusieurs manifestations ont été annulées ou repoussées à 2021 :

Le Concert CHORALIAS des chorales des 4 Cantons a été repoussé au printemps prochain et se dérou-

lera toujours comme prévu à Saint-Laurent-de-Chamousset ;

La rencontre bouliste des Vétérans est repoussée au mardi 8 Juin 2021 et sera organisée par l'Amicale Boule Duernoise ;

Le 61ème Comice préparé par la Section de Chazelles-sur-Lyon qui n'a pu avoir lieu, est reporté au 26 et 27 Juin 2021, toujours à Chazelles.

L'Assemblée Générale du Groupement est programmée le Vendredi soir 19 Mars à Chazelles-sur-Lyon.

La Location de matériel a aussi été impactée du fait de l'annulation des manifestations. Rappelons que chaque Section du Groupement possède du matériel (chapiteaux, tables, bancs, chaises et barrières de sécurité) que peuvent emprunter les collectivités et les associations. Pour la Section de Saint-Galmier, renseignements et réservation auprès des Services Techniques de la Ville de Saint-Galmier (04 77 94 98 82).

Connaissez-vous le Costumier des 4 Cantons ? C'est la caverne d'Alibaba où sont rassemblés tous les costumes accumulés au cours des 55 années de l'existence du Groupement à l'occasion des Comices dont les défilés à thèmes historiques ont fait la réputation de cette mani-

festation annuelle. Il s'est enrichi de déguisements en lien avec les dessins animés, les animaux, les héros de bandes dessinées... Vous y trouverez aussi des accessoires (sabots, chapeaux, besaces...). A qui s'adresse vraiment ce lieu ? aux Troupes de théâtre, aux Associations, aux particuliers pour des soirées à thème, aux écoles qui organisent des manifestations avec leurs élèves, à l'occasion d'Halloween.... Ou à toute autre occasion.



Ouverture : mercredi de 14h à 17h et samedi 9h à 11h30 – Adresse : Maison des Associations – 137, rue Cardinal Girard à Saint-Symphorien-sur-Coise. Prise de rendez-vous : 04 78 44 58 69.

Coordonnées de l'association

Contact pour la Section de Saint-Galmier :

Mme Dominique PAULMIER
07 60 18 03 54.

Ginette DECULTIEUX,
présidente du Groupement
06 83 40 49 98.





Associations

Saint-Bonnet en marches

L'association « Saint Bonnet en Marches » est composée d'une centaine d'adhérents de tous niveaux, les marches organisées et accompagnées par un responsable des randonnées, ont lieu tous les lundis après-midi, quant à ceux qui ne peuvent participer aux sorties du lundi, des marches ont lieu tous les mardis après-midi. À savoir qu'une fois par mois les lundis, une marche à la journée est organisée avec repas de midi pris au restaurant, également une fois par mois une marche plate est prévue.

La sortie de fin de saison à la journée (en juin) est prévue en autocar, notre dernière sortie au plan

d'eau de Saint-Rémy sur Durole s'est déroulée dans la bonne humeur accompagnée d'un apéritif offert par L'Association.

Si vous voulez marcher dans la bonne humeur et la convivialité venez nous rendre visite

Coordonnées de l'association

Saint-Bonnet en Marches

Siège Social :
Mairie de St-Bonnet-les-Oules

Présidence :
330, route de Lapra
St-Bonnet-les-Oules





FAITES CONFIANCE À TOUS NOS ANNONCEURS

Fermé le lundi

138 Route de Lapra
42330 St Bonnet les Oules
04.77.54.04.16

Auberge La Chanterelle

Cuisine Traditionnelle, grenouilles

Moulin
CARRELAGE
Pose, neuf et rénovation

Cédric Moulin
8 lotissement les Sagnes,
42330, Saint-Médard-en-Forez
30 sentier des Armuriers
42330, Saint-Bonnet-les-Oules
Tél. : 06 62 00 03 78
cedric.moulin168@gmail.com

Désinfection
Désinsectisation
Dératisation

Sanopure.net

Xavier VINCENT
Directeur

A : SANOPURE S.A.R.L.
118 Route du Lavoir
42330 Saint-Bonnet-les-Oules

T : 06 75 65 38 18
M : xavier.vincent@sanopure.net
S : www.sanopure.net

Peguet **paysages**
paysage & piscine

Tel. 04 77 30 41 01
81 Z.A Lapra BP 63 42 330 SAINT BONNET LES OULES
www.peguetpaysages.fr

Eco Service
rénovation BT électrique

ELECTRICITE GENERALE
Spécialiste de la rénovation de l'habitat et du tertiaire
Tel : 07 72 29 53 74

42330 Saint Bonnet les Oules.
www.renovationbtelectrique.fr

Grafatom
Communication imprimée et web

Flyers, affiches, catalogues, plaquettes commerciales, cartes de visite...
► Mise à jour site existant, boutique e-commerce, site vitrine...

7, rue Martin Bernard - **Sury le Comtal**
franck@grafatom.fr

04 77 34 58 25

Nous remercions les artisans et commerçants qui ont bien voulu participer à la publication de la Gazette.
Toute personne intéressée par un encart publicitaire peut s'adresser en Mairie : 04 77 54 05 82

